



## Bien manger, Bon et bio p.18

**p. 06**  
Le RAM devient un Relais  
Petite Enfance.

**p. 10**  
Les travaux rue des  
Maraîchers se poursuivent.

 Ville de Villebon-sur-Yvette  
 [www.villebon-sur-yvette.fr](http://www.villebon-sur-yvette.fr)  
 Application mobile Villebon



# Sommaire

- 3 - Édito
- 4 - En image
- 6 - Actualité
- 17 - Rendez-vous
- 18 - Dossier
- 22 - Vie Économique
- 24 - Détente et lecture
- 26 - Villebon Naturellement
- 27 - Vie Associative
- 33 - Carnet
- 34 - Conseil municipal
- 40 - Expressions
- 42 - Vie pratique
- 43 - Histoire de Villebon



## ACTUALITÉ

Le Relais Assistants Maternels devient un Relais Petite Enfance.



## ACTUALITÉ

Les travaux se poursuivent rue des Maraîchers.



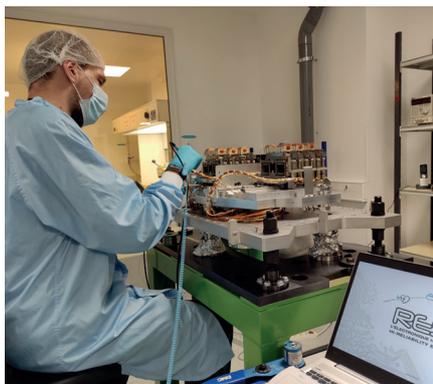
## DOSSIER

L'apprentissage du « bien manger » débute dès l'école.

# 22

## VIE ÉCONOMIQUE

RESA, une entreprise les pieds sur terre et la tête dans les étoiles.



# 25

## DÉTENTE ET LECTURE

Parents et enfants de moins de 3 ans partagent des temps de jeux tous les jeudis à la Ludothèque.





*Madame, Monsieur,*



Nos publications sont téléchargeables sur [www.villebon-sur-yvette.fr](http://www.villebon-sur-yvette.fr)

Retrouvez notre page **Facebook**

Retrouvez nos photos sur **Flickr**

Retrouvez nos publications en ligne sur **Calaméo**

Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette - Service Communication  
Hôtel de Ville • Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette • Tél. 01 69 93 49 00 •  
votre mairie villebon-sur-yvette.fr • www.villebon-sur-yvette.fr • Directeur de la  
publication : Romain Millard • Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Cécile Claraz,  
Camille Sourbet, Emilie Girard • Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette • Couverture :  
Restauration scolaire de l'école Andersen • Tirage : 6 100 ex. • Création graphique et mise en  
pages : agence scopocommunication 12983 MEP - Tél. 02 38 63 90 00 - Certification ISO 14001.  
[Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité  
de leurs auteurs.]

**D**epuis ma prise de fonctions en tant que Maire de la Commune de Villebon-sur-Yvette, le 14 octobre dernier à la suite de la démission de Dominique Fontenaille, j'ai eu le plaisir de rencontrer nombre d'entre vous à l'occasion de la reprise d'activités festives, associatives ou de différents rendez-vous.

Je sais à quel point la crise sanitaire que nous avons vécue depuis un an et demi a pu perturber nos quotidiens en imposant une adaptation de nos habitudes et modes de vie. Fort heureusement, la stricte application des protocoles sanitaires et la vaccination du plus grand nombre auront permis une reprise progressive des activités de loisirs et associatives dans des cadres renouvelés et adaptés. La traditionnelle fête de Saint-Côme et Saint-Damien ainsi que le Forum des associations qui se sont tenus en septembre dernier témoignent pleinement de ce retour progressif à une vie « normale » à laquelle nous aspirons tous.

Je salue au passage le travail des bénévoles investis dans le monde associatif ainsi que nos agents communaux qui ont su adapter leurs pratiques pour maintenir leurs activités et préserver le lien social indispensable au bien-être de chacun.

Ce retour à une vie normale s'accompagne également de la reprise de la programmation culturelle au Centre Culturel Jacques-Brel ou bien encore des moments festifs organisés au profit de

nos aînés que j'ai eu plaisir à rencontrer le 24 octobre dernier lors du repas annuel qui leur est consacré.

Pour nos plus jeunes, et parce que la pause méridienne doit rester un moment privilégié d'échanges et de partages, nous avons souhaité profiter de la fin du marché de restauration scolaire pour revoir en profondeur les prestations offertes. Augmenter les qualités nutritionnelles et gustatives dans les repas proposés aux écoliers, privilégier les producteurs locaux et les circuits courts, anticiper la fin des barquettes plastiques ou bien encore offrir la possibilité pour les enfants, avec leurs parents, de noter chaque jour la qualité de leurs repas... telles sont les évolutions qui entrent en vigueur dès ce mois de novembre et que vous pourrez découvrir en détails dans le dossier de cette édition.

Au plaisir de nous retrouver prochainement pour de nouveaux moments de partage.

Victor Da Silva  
Maire de Villebon-sur-Yvette

*Bien à vous,*  
*V. Da Silva*





## Découvrir le codage avec **Thymio** le robot

**06/10** – Dans le cadre de la Fête de la science, deux groupes d'enfants de 7 à 11 ans avaient rendez-vous à la Médiathèque municipale pour rencontrer Thymio, le robot mobile permettant de s'initier à la programmation informatique. Animée par l'association Les petits débrouillards, la séance a débuté par un moment de découverte. Lorsque Thymio s'allume en rouge, il fuit les obstacles, en vert, il suit une main placée devant lui, en jaune, il se déplace tout seul... Après l'observation, place à l'action ! Grâce à une interface graphique et colorée, les enfants ont programmé la machine pour lui ordonner d'accomplir des actions : jouer de la musique, suivre un parcours... Un bon moyen de découvrir les multiples possibilités du codage informatique.



# Un lieu de référence pour la petite enfance

**Le Relais d'Assistants Maternels Intercommunal du Moulin devient le Relais Petite Enfance. Vous êtes un parent à la recherche d'un mode d'accueil ? Un assistant maternel souhaitant un accompagnement ? Rendez-vous au RPE !**

**C**rèche collective, familiale, assistant maternel, congé parental... Vous serez bientôt parent mais quel mode d'accueil privilégier ? Pour trouver des réponses à toutes vos questions et recevoir des conseils adaptés à votre situation, prenez la direction du Relais Petite Enfance (RPE) Intercommunal du Moulin. Anciennement connue sous le nom de Relais d'Assistants Maternels (RAM) et créée en partenariat avec les Communes de Villejuif et Champlan, la

structure évolue et devient un véritable guichet unique de la petite enfance. Avant même de prendre rendez-vous pour une inscription en crèche à l'Hôtel de Ville, poussez la porte du RPE. Il constitue votre première étape pour définir sereinement le mode d'accueil qui vous correspond.

Sur place, vous rencontrerez une professionnelle de la petite enfance qui écoutera vos besoins, vous renseignera sur vos différentes options et vous orientera ensuite vers les structures adaptées. Le mot d'ordre : du sur-mesure.

## Un accompagnement à la parentalité

Nouveau : loin de se contenter des modes d'accueil, le Relais Petite Enfance propose un accompagnement sur la durée aux jeunes parents, notamment en les orientant vers

les différentes activités ouvertes aux tout-petits. Saviez-vous qu'il existe des sessions spécialement dédiées aux 0-3 ans à la Ludothèque municipale ? Des séances de contes à la Médiathèque de Villebon ? Des ateliers et des temps d'échanges au Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) Intercommunal ? Tous ces moments de partage contribuent à la sociabilisation de l'enfant. Ils aident également les jeunes parents à rompre un éventuel isolement et à rencontrer d'autres familles avec qui partager leur expérience.

## Les missions du RAM maintenues

Si le champ d'activité du RPE s'élargit, celui-ci conserve tout de même les précédentes attributions du Relais d'Assistants Maternels. Elles s'articulent autour de trois axes :



Les enfants et leurs assistantes maternelles participent à une animation musicale par une professeure de musique.

- **Informers les parents.** Outre les actions précédemment décrites, le RPE peut faciliter la mise en relation avec les assistantes maternelles agréées du territoire. Il est possible de recevoir de nombreux renseignements sur l'emploi d'un assistant maternel (contrat de travail, droits et devoirs de l'employeur, aides financières...).
- **Accompagner les professionnels.** La responsable de la structure organise chaque semaine des ateliers à destination des assistants maternelles et des enfants afin de favoriser les échanges. Elle apporte également des informations sur le statut des professionnels, l'agrément, les CAP petite enfance... Des sessions de formation sont régulièrement organisées, par exemple autour du portage ou de la santé.
- **Accueillir les enfants avec leur assistant maternel.** Ateliers collectifs, espace d'éveil... Les jeunes enfants sont les bienvenus au RPE. Accompagnés de leur assistant maternel ou assistant parental, ils profitent des animations pour rencontrer d'autres enfants et se sociabiliser.

### Au service des jeunes enfants

À la suite d'une reconversion professionnelle, Hélène Ait Ali a choisi de se consacrer aux enfants en devenant assistante maternelle. « *Exercer auprès des jeunes enfants offre la garantie de travailler dans la joie toute la journée ! C'est un bonheur de participer à l'éveil et à l'évolution des tout-petits. Pour devenir assistante maternelle, je me suis tournée vers la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Palaiseau qui m'a orientée vers les formations nécessaires pour obtenir un agrément de garde d'enfants. Je me suis ensuite rendue au RAM, devenu RPE, qui a accompli un travail très efficace pour me mettre en relation avec des parents à la recherche d'une assistante maternelle. Villebonnaise, je m'inscris systématiquement aux ateliers municipaux à destination des plus jeunes, dont le RPE m'informe : Conservatoire, Ludothèque et Médiathèque municipales... ».*

**Vous souhaitez vous engager dans une carrière d'assistant maternel ?**

**Rendez-vous au Relais Petite Enfance Intercommunal.**

Sur rendez-vous  
RPE Intercommunal du Moulin  
4 chemin du Moulin par le Bas  
91160 Champlan  
Tél. 06 74 96 75 23  
rpe@villebon-sur-yvette.fr



# Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien, le plaisir de se retrouver

La rentrée de septembre a été marquée par le retour des traditionnelles Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien après un an d'absence. Repas, animations sportives, spectacles, contes... Les Villebonnais ont pu profiter de nombreuses animations pour se divertir en famille ou entre amis.



SAM  
25/09

Samedi 25 septembre, enfin du sport au Centre Sportif Saint-Exupéry. Volley, tennis de table, aïkido... Les jeunes ont enchaîné les activités pour remplir leur Pass sportif et décrocher une récompense. Le programme ludique et festif préparé en partenariat avec le club des As a permis de découvrir de nouvelles disciplines, et, pourquoi pas, de susciter des vocations sportives !



VEN  
24/09

Vendredi 24 septembre, les tables étaient dressées sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour partager une paella géante. Les Villebonnais ont ensuite pu danser au rythme des chansons du groupe l'Yvette Corner.



SAM  
25/09

Les élus du Conseil municipal et les représentants du Subaquacub de Villebon ont eu le plaisir d'inaugurer le nouveau local du club de plongée. Plus fonctionnel et intégré au Centre sportif, il permet aux adhérents de stocker et d'entretenir leur matériel entre deux séances d'entraînements.



SAM  
25/09

Après plusieurs mois de travaux, le terrain hybride de football voit le jour. Inauguré à l'occasion des Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien, sa technologie moderne mêlant gazon naturel et trame synthétique permet aux adhérents du Villebon Sport Football de jouer tout au long de l'année.



DIM  
26/09

Le parvis de l'Hôtel de Ville s'est animé aux sons du Villebon Music Band, pour partager un apéritif dans la bonne humeur.



MER  
29/09

En extérieur ou en intérieur, pour les tout-petits, les adultes ou la famille... Le conte se décline sous toutes ses formes. À l'occasion d'une semaine thématique, les Villebonnais ont découvert des histoires étonnantes peuplées de sympathiques fourmis, de crêpes ou encore de créatures fantastiques.



# Police et jeunesse : se rencontrer autour du sport

**À l'occasion des fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien, les agents de la Police nationale ont rencontré les jeunes Villebonnais pour partager des activités sportives.**

**A**utour d'un mur d'escalade, d'une partie de foot, d'une initiation aux techniques de self défense... Les jeunes visiteurs du Centre Sportif Saint-Exupéry ont profité des Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien pour rencontrer des policiers bénévoles à l'occasion de l'animation Prox'Aventure. « Notre objec-

tif : proposer une action citoyenne entre la Police et les jeunes autour du sport » explique Clotaire Lodjro, bénévole de l'association Raid Aventure proposant l'activité. « Il s'agit d'un bon moyen de briser la glace et d'entamer le dialogue. »

## Établir un dialogue avec les jeunes

Née il y a 25 ans sous l'impulsion de Bruno Pomart, ancien policier du RAID, l'action s'inscrit à Villebon-sur-Yvette dans le cadre du Conseil Local pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance (CLSPD). « On constate parfois une fracture entre la Police et la jeunesse » poursuit Clotaire Lodjro. « Nous pouvons ressentir de la méfiance, souvent liée à de l'incompréhension par rapport à nos actions ou ce que les jeunes observent à la télévision ou sur les réseaux sociaux. Avec Prox'Aventure, nous nous rendons disponibles pour dialoguer et répondre à leurs questions sans tabou. »

L'action s'avère efficace. « Les retours sont positifs. En fin de journée, certains jeunes viennent nous aider à ranger le matériel, nous serrer la main... »

Après un passage sur le mur d'escalade, un groupe d'adolescents entame la conversation. « Les encadrants étaient sympas. J'avais peur de monter trop haut mais ils m'ont rassurée. Je ne pensais pas qu'on pouvait pratiquer ce genre d'activité avec la Police. On n'a pas l'habitude de les voir comme ça et de leur parler » confie Lucie accompagnée de ses amies.

Dialogue, proximité... L'opération atteint son objectif et aide les jeunes à mieux comprendre les forces de l'ordre, et à changer de regard sur leur action.



# Rue des Maraîchers : le réaménagement avance

Le réaménagement de la rue des Maraîchers se poursuit. Un an après le début du chantier, le goudronnage de la première tranche s'achève tandis que les travaux suivent leur cours sur le reste de la voie.



Suivez  
l'évolution des  
travaux et retrouvez  
les plans de  
déviations sur le  
site de la Ville.



**A**xe central emprunté quotidiennement par de nombreux Villebonnais, la rue des Maraîchers connaît depuis un an d'importants travaux de mise aux normes et d'aménagement. Nécessaires à une circulation agréable pour tous, ces travaux s'articulent autour de trois enjeux :

- Renouveler le patrimoine en rénovant les réseaux souterrains d'eau potable et d'assainissement.
- Améliorer l'accessibilité en créant notamment un trottoir continu répondant aux normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Améliorer le confort aussi bien des automobilistes que des piétons, des cyclistes et des bus en réfléchissant au partage de la voie, en rénovant la chaussée et en réduisant la vitesse de circulation.

### Des travaux au long cours

Un réaménagement aussi important que celui de la rue des Maraîchers fait intervenir de nombreux acteurs sur les réseaux d'assainissement, d'eau potable, sur le calibrage de la voie, sur les réseaux électriques... Ces acteurs travaillent chacun sur des tranches différentes de la rue, ce qui explique les importantes parties de la voie fermées à la circulation. Cette action permet de coordonner l'avancement du chantier et d'optimiser les délais. L'action se déroule en plusieurs phases. Une tranchée est creusée pour permettre aux techniciens de remplacer successivement les réseaux d'assainissement (eaux pluviales et usées) puis d'eau potable. Il convient ensuite de refermer la chaussée et de poser les enrobés. La voie est aménagée, notamment pour mettre en place un trottoir continu d'1m40 aux normes PMR qui peut être ponctuellement réduit à 90 cm en raison de contraintes techniques (mâts d'éclairage public...). Après une réflexion sur la gestion de la vitesse, des plateaux ralentisseurs peuvent également être installés sur les intersections.

L'ouverture d'une tranchée dans la rue et les travaux sur les canalisations sont planifiés en amont grâce aux données fournies par les concessionnaires tels que Suez. Les techniciens doivent toutefois constamment s'adapter face à la réalité des réseaux une fois la chaussée ouverte (emplacements mal répertoriés, présence de réseau électrique...).

L'ancienneté des réseaux les rend également plus fragiles, et demande une attention particulière.

Ces aléas se retrouvent fréquemment sur des travaux d'une telle envergure. Il est bon de noter que, malgré ces contraintes, le chantier se tient à son planning original et ne prend aucun retard.

### Les avancées des prochains mois

Depuis les vacances de la Toussaint, les enrobés sont posés sur la tranche allant du croisement avec la rue Las Rozas de Madrid à la rue du Parc à Foulon.

Les travaux de rénovation des canalisations de la rue des Hortensias à la rue de la Haute Roche se poursuivront jusqu'aux vacances d'hiver (février-mars 2022). Ces tranches sont totalement fermées à la circulation avec des déviations maintenues.

La portion allant de la rue de la Haute Roche à la rue de Palaiseau reste ouverte afin de desservir le groupe scolaire de la Roche et les différents bâtiments publics (Médiathèque, Espace jeunesse, Point Information Jeunesse, Conservatoire, Maison de l'ASV). Elle fermera de nouveau à l'été 2022 afin de terminer les travaux sans gêner l'accès des écoliers à leur établissement scolaire.

### Une voie agréable pour tous

Des réflexions sont actuellement menées sur l'aménagement paysager de la rue. Des plantations débuteront en fin d'année dans les jardinières situées le long des circulations piétonnes. L'objectif : offrir aux Villebonnais un lieu de passage agréable et confortable avec l'installation de bancs, la rénovation de l'éclairage public et la végétalisation de certains espaces.

Les aménagements en cours font suite à une consultation de la population. En novembre 2020, les Villebonnais ont été amenés à s'exprimer à travers une enquête ouverte à tous. Ils ont pu par exemple apporter leurs suggestions sur le partage de la voie entre les piétons, les vélos et les véhicules, ou encore proposer des solutions sur l'installation de pistes cyclables ou d'espaces de repos. L'ensemble des contributions a été étudié. Elles ont nourri la réflexion en cours afin de créer ensemble une rue à la circulation agréable et adaptée aux besoins de chacun.

# Une journée ensoleillée au Centre de Loisirs

Sorties, ateliers, activités manuelles... Les mercredis ou pendant les vacances, les animateurs du Centre de Loisirs débordent d'inventivité pour concocter des activités riches et variées pour les enfants. Plongez en images au cœur du Centre de Loisirs.



Les enfants profitent du beau temps pour s'initier à la pêche au bord de l'Yvette.



Chacun a préparé son plus beau déguisement pour un après-midi animé !



Sous un beau soleil, un petit groupe découvre le Jardin d'acclimatation.



C'est l'heure du pique-nique.



Tyrolienne et pont suspendu au programme pour un groupe s'essayant à l'acrobbranche.

# Une brocante solidaire pleine de succès

**Dimanche 12 septembre, la brocante solidaire organisée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a permis de récolter 1 456 € pour l'association Stand up Little Ethan.**

**L**e projet leur tenait à cœur ! Pendant plusieurs semaines, les jeunes du CMJ se sont mobilisés dans la bonne humeur pour organiser une brocante solidaire sur le parvis de l'Hôtel de Ville. L'objectif : récolter des fonds pour l'association Stand up Little Ethan soutenant un jeune Villebonnais atteint du syndrome de Little dans son combat pour marcher.

La recette de la réservation des stands et des ventes effectuées sur le stand du CMJ a été intégralement reversée à l'association. Avec 43 exposants, répartis sur 110 mètres, de 8 h à 18 h, sur l'ensemble de la place Gérard-Nevers, la brocante a attiré un public enthousiaste venu chiner la bonne affaire. En tout 1 456 € ont été récoltés pour l'association.

Cette action solidaire a touché la famille d'Ethan. « *Un grand merci au Service jeunesse et à la Mairie de Villebon-sur-Yvette d'avoir eu la générosité d'organiser*



*la brocante solidaire pour Ethan. Merci à tous les participants de nous avoir soutenus, en espérant que vous avez passé une*

*belle journée. Nous nous sentons vraiment accompagnés dans cette aventure » tient à remercier Sonia, la maman du petit garçon.*

## MaMob' : trouvez la mobilité qui vous convient

**Comment se déplacer plus facilement et avec un meilleur bilan carbone ? Sur la plateforme maMob' de la Communauté Paris-Saclay, réalisez le diagnostic de vos mobilités et recevez des conseils adaptés à vos besoins.**

MaMob', c'est tout simple. À vélo, en bus, pour aller au travail ou faire ses courses... En quelques clics, renseignez vos habitudes de déplacements. La plateforme vous propose un diagnostic pour améliorer votre quotidien. Pour chaque cas de figure, vous trouverez le bilan carbone associé, le coût du déplacement ou encore le temps de trajet. En cohérence avec le Plan Climat de la Ville, maMob' vous donne les moyens d'explorer, de tester et pourquoi pas d'adopter des mobilités alternatives, plus douces pour notre environnement.

**À noter :** les données collectées sont traitées conformément au Règlement Général de Protection des Données. Elles se révèlent également précieuses pour affiner de façon pertinente l'offre de transports du territoire.

**Rendez-vous sur : [www.paris-saclay.com](http://www.paris-saclay.com)**

**Vous avez les cartes en main.**

**Faites votre diagnostic en ligne et trouvez les mobilités qui vous conviennent.**

maMob'  
MOBILITÉS PARIS-SACLAY

wever

FRANCE  
RELANCE

PARIS  
SACLAY  
Communauté d'agglomération



# Hôpital de Saclay : comprendre l'évolution de l'offre hospitalière locale

**À l'occasion du Conseil municipal du 30 septembre dernier, les élus ont échangé avec Cédric Lussiez, Directeur du Groupe Hospitalier Nord Essonne autour de l'offre de soin hospitalière publique sur le territoire.**

**A**u printemps 2024, un grand hôpital verra le jour sur le plateau de Saclay. Il entraînera une redistribution des offres de soins des hôpitaux de Longjumeau, Orsay et Juvisy-sur-Orge. Face aux questions soulevées par une telle opération, Cédric Lussiez, Directeur du groupe hospitalier Nord Essonne, a apporté des éléments de réponse aux élus.

## Proposer un pôle médical attractif

Le projet de fusion de ces trois hôpitaux de proximité part d'une problématique touchant une grande partie du pays : la désertification médicale. « *Aujourd'hui les médecins et les spécialistes se trouvent davantage attirés par Paris que par l'île-*

*de-France* » explique le Directeur. « *Nous rencontrons des difficultés à recruter des médecins ou à les conserver sur notre territoire. Augmenter l'attractivité de notre offre de soins s'avérait nécessaire.* » En s'implantant sur le plateau de Saclay, le futur grand hôpital s'intégrerait dans un pôle dynamique de recherche et d'innovation. « *Ce projet vise à donner au territoire un avenir en terme sanitaire en construisant un hôpital de référence avec une série de nouveaux services à la population tout en pérennisant l'offre existante.* »

Au total, 479 lits devraient être ouverts dans la nouvelle structure qui regrouperait de nombreux spécialistes. Une réflexion est également menée sur l'offre de transports pour rendre l'établissement accessible au plus grand

nombre (parking, bus en site propre, future ligne de métro...).

## Maintenir une offre locale

L'ouverture du site d'innovation et de recherche de Saclay s'accompagnerait de la pérennisation d'une offre de proximité. Les habitants pourront ainsi retrouver un service de santé mentale à Bures-sur-Yvette et de gériatrie à Orsay. L'hôpital de Longjumeau conservera ses soins gériatriques. L'ensemble des lits resteront ouverts. Le service des urgences sera également maintenu tout comme la prise en charge des maladies chroniques infectieuses. Sur la zone d'Athis-Mons et de Viry-Châtillon, un hôpital privé gériatrique succédera à l'hôpital public de Juvisy-sur-Orge mais un service d'urgences géré par l'hôpital public restera actif sur ce site.



Retrouvez l'échange entre les élus du Conseil municipal et Cédric Lussiez sur le compte YouTube de Villebon-sur-Yvette. Vidéo : [Conseil municipal du 30 septembre 2021.](#)

# Une 2<sup>e</sup> vie pour les masques jetables

200 millions de masques sont consommés chaque semaine en France. Afin d'éviter qu'ils ne se transforment en pollution, la Ville a installé 6 bornes de collecte dans ses bâtiments publics, en partenariat avec le SIOM. Ces masques seront ensuite revalorisés.



**400 ans :**  
le temps qu'un  
masque jeté dans  
la nature met à  
se dégrader.

## 6 POINTS DE COLLECTE

Les bornes de collecte se trouvent dans les halls d'accueil de :

- l'Hôtel de Ville,
- le Centre Technique Municipal,
- la Médiathèque,
- le Centre Sportif Saint-Exupéry,
- la Maison de l'Enfance et la Famille,
- le Centre de loisirs du Bois des Gelles.



**A**vec la crise sanitaire, un nouveau type de déchet est apparu : les masques jetables. Ils sont majoritairement fabriqués à partir de polypropylène, un plastique non biodégradable. Après quelques heures d'usage, les masques chirurgicaux finissent leur vie dans la poubelle pour rejoindre un circuit d'incinération ou d'enfouissement.

Afin de lutter contre la prolifération de ce type de déchet, la Ville a installé 6 bornes de collecte. Déposez-y vos masques jetables : ils seront ensuite récupérés par une entreprise spécialisée qui les traitera pour leur donner une nouvelle vie.

## Le cycle du masque

Après la collecte dans les boîtes de tri, l'entreprise stocke, décontamine, trie, pèse, compacte et conditionne les masques avant de les envoyer en filière de recyclage. Les élastiques et la tige métallique sont retirés. Cette dernière est fondue et recyclée. Les composants des élastiques se retrouvent injectés dans des pièces plastiques. Le reste du masque est ensuite broyé pour réaliser des granulés de polypropylène utilisés dans la fabrication de textiles sportifs. Le saviez-vous ? À peine 50 masques sont nécessaires pour fabriquer un t-shirt !

# Retour des activités pour les retraités

Après quelques mois d'interruption en raison de la situation sanitaire, les activités régulières à destination des Séniors reprennent avec le Service Municipal des Retraités.



**R**epas, sorties, conférences... Les retraités ne manquent pas d'activités pour se divertir et se retrouver tout au long de l'année.

Pour y participer, il suffit de s'inscrire auprès du Service Municipal des Retraités. Les Séniors reçoivent ensuite régulièrement le programme complet des activités proposées et les modalités de participation pour chacune d'entre elles. N'hésitez pas non plus à consulter l'Agenda municipal distribué dans votre boîte aux lettres.

Vous êtes plutôt repas à thème ? Représentation théâtrale ? Sortie à la piscine ? Faites votre choix !

## Partager un repas à thème

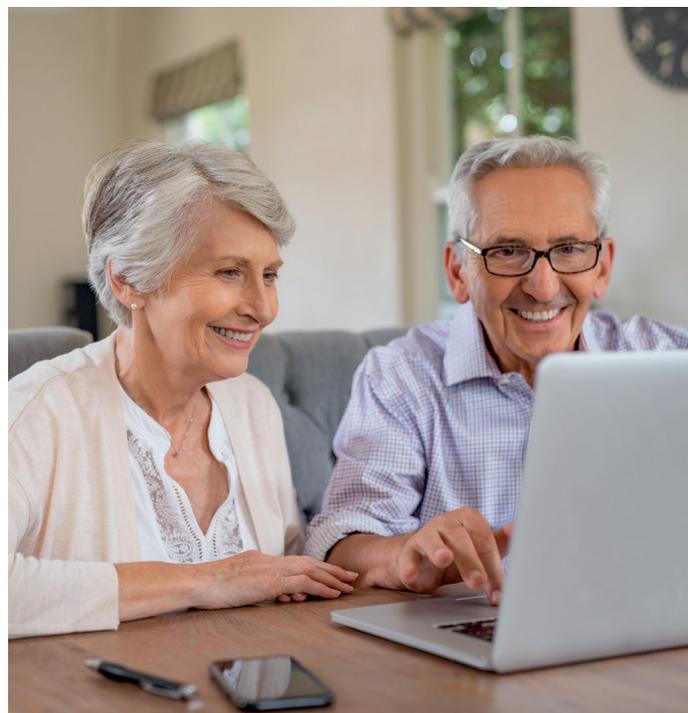
Six fois dans l'année, rendez-vous à la Résidence Alphonse-Daudet pour se retrouver autour d'un repas dansant à thème. Prochains repas : les jeudis 9 décembre 2021 et 27 janvier 2022.

## Les sorties

Tout au long de l'année, des sorties et des excursions sont proposées aux aînés. Mardi 28 décembre, une sortie est organisée à Paris pour découvrir les belles illuminations de fêtes de la capitale. Une sortie au théâtre sera également proposée à la fin de l'hiver.

## Tous à la piscine

Pour se maintenir en forme, rien de mieux qu'un peu de natation. Des séances surveillées par un maître-nageur diplômé vous attendent au bassin nautique d'Orsay les lundis de 16h45 à 17h30. Vous pouvez participer à 10, 15, 20 ou 25 séances.



## Des ateliers pour vous accompagner

De nombreux ateliers sont organisés sur des thématiques variées telles que la maîtrise de l'outil informatique ou de la navigation sur Internet.

## Des loisirs villebonnais

Vous souhaitez découvrir la programmation du Centre Culturel Jacques-Brel ou partager un jeu à Ludothèque ? La carte Villebon-Loisirs est faite pour vous. Destinée à tous les retraités villebonnais, elle offre des réductions intéressantes pour profiter de la vie culturelle de la Ville. L'ensemble de ces activités est soumis à la présentation d'un passe sanitaire. L'inscription est obligatoire.

**Renseignements et inscriptions**  
**Service Municipal des Retraités**  
**Tél. 01 69 93 49 10**  
**[smr@villebon-sur-yvette.fr](mailto:smr@villebon-sur-yvette.fr)**



DANSE  
CELTIQUE



**Samedi 20 novembre  
à 20h30**

## Avalon celtic dances

Dans le pub irlandais de Dingle, deux rivaux tentent d'emporter le cœur de Mary, la belle à la chevelure rousse... Lequel des deux aura droit à son amour ? Autour de ces personnages hauts en couleur, un show captivant débute, mêlant d'époustouflantes chorégraphies de claquettes et les plus belles chansons traditionnelles d'Irlande.

**Centre Culturel Jacques-Brel**  
Tarif unique : 11 €

SPECTACLE  
FAMILIAL

**Vendredi 10  
décembre à 21 h**

## Robin des Bois, la légende... ou presque !

En l'absence de son frère le roi, l'ignoble Prince John s'est emparé du trône. Il s'enrichit désormais aux dépens des pauvres du royaume, aidé par l'infâme Shérif de Nottingham. Heureusement, Robin des Bois se dresse encore et toujours face à eux, bien décidé à donner une leçon au Prince. Festif et décalé, « Robin des Bois, la légende... ou presque » ravira toute la famille avec ses décors féeriques et ses chansons vitaminées.

**Centre Culturel Jacques-Brel**  
Tarif unique : 11 €

LA PARODIE MUSICALE AUX 150 000 SPECTATEURS !

Spectacle pour  
toute la famille

"RYTHMÉ  
ET TRÈS RÉUSSI"  
Le Parisien

"DRÔLE  
ET DÉCALÉ"  
Paris Match



Un spectacle musical de  
FRED COLAS et GUILLAUME BEAUJOLAIS  
Orchestration : SYLVAIN GIBÉWAY  
Chorégraphies : CHRISTIAN DELBECCO

**Vendredi 10 décembre  
à 21 h**



Centre Culturel Jacques-Brel  
Tél. 01 69 93 49 21 • villebon-sur-yvette.fr



THÉÂTRE DE  
BOULEVARD

**Samedi 8 janvier 20h30**  
**Drôle de campagne**

Qui sera le 9<sup>e</sup> Président de la V<sup>e</sup> République ? Le député François Marcosy est candidat à l'élection présidentielle 2022 mais reste au plus bas dans les sondages. Lors d'un jeu concours, il gagne avec sa femme un séjour d'une semaine chez Dylan et Lilly, vieux couple hippie déjanté. Cette cohabitation hors normes et haute en couleur va faire grimper malgré lui la popularité de François ! Différences sociales, culturelles... Autant de sujets explosifs qui font de *Drôle de Campagne* une comédie irrésistible !

**Centre Culturel Jacques-Brel**  
Plein tarif : 25 €, tarif préférentiel : 15 €

La programmation de ces représentations est proposée sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.



Billetterie en ligne : [ccjb.villebon-sur-yvette.fr](http://ccjb.villebon-sur-yvette.fr)

**Passé sanitaire**  
selon conditions  
en vigueur

En chiffres



810

enfants déjeunent tous les midis  
à la cantine en 2021-2022

143 000  
repas servis par an

60 000  
goûters servis par an



DOSSIER

# Une restauration scolaire responsable

En cohérence avec le quatrième axe de son Plan Climat « Développer une économie circulaire et éduquer à une consommation vertueuse », la Ville souhaite améliorer les qualités nutritionnelles et gustatives des repas proposés aux écoliers. Pour y parvenir, elle fait appel à un nouveau prestataire de restauration scolaire.

**M**oment phare de la journée des écoliers, la pause de midi participe à l'éducation au goût, tout en apportant à chaque enfant un repas équilibré pour la journée. Soucieuse de la qualité des produits proposés à plus de 800 enfants déjeunant chaque jour à la cantine, la Ville a introduit, dès son précédent marché de restauration scolaire des produits labellisés : 50 % des denrées répondant à un label de qualité dont 30 % issues de l'agriculture biologique.





## Un nouveau prestataire de restauration

Afin de renforcer cette démarche, la Ville a entamé une profonde réflexion sur le « mieux manger », l'équilibre des repas et l'origine des produits proposés.

Producteurs locaux, avantage de produits labellisés, lutte contre le gaspillage, amélioration de la qualité des goûters... Le nouveau prestataire de restauration pour les écoles villebonnaises devait répondre à une série de critères exigeants. Objectifs : qualité et proximité. Les enfants profitent de cette nouvelle formule depuis le lundi 15 novembre. La prestation est assurée par une entreprise à taille humaine, confectionnant les repas des enfants au sein de

leur cuisine centrale essonnoise de Fontenay-lès-Briis qui prépare environ 5 000 repas par jour.

### Quatre axes majeurs ont été introduits cette année :

- poursuivre le travail engagé autour de la qualité des repas,
- lutter contre le gaspillage alimentaire et passer à des repas comprenant quatre composantes au lieu de cinq,
- améliorer la qualité nutritionnelle des goûters proposés aux enfants,
- supprimer les barquettes de réchauffe en plastique dans les restaurants scolaires.

## La qualité au premier plan

Produits labellisés, bios... Les repas sont désormais composés à 80 % d'aliments responsables tant pour la santé que pour l'environnement. Les menus respectent la saisonnalité ; l'approvisionnement en produits locaux issus directement du territoire se trouve renforcé.

Avec le nouveau prestataire, 30 % des produits servis sont issus de l'agriculture biologique certifiée. 90 % de ces produits bios sont d'origine française. Les menus comprennent également 20 % de denrées labellisées : Appellation d'Origine Protégée et Appellation d'Origine Contrôlée (toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique), Label rouge (produits d'un niveau de qualité supérieure)...

20 % des produits répondent à d'autres normes de qualité telles que le label Race à Viande, Bleu Blanc Cœur pour les produits de qualité avec une démarche environnementale, label MSC pour la pêche durable...

100 % des viandes et poissons servis dans les assiettes des enfants répondent à un label. Les fruits et légumes sont issus de l'agriculture locale ou biologique. Les enfants découvrent également les alternatives à la viande grâce à un repas végétarien servi une fois par semaine.

### Un moment éducatif

Le temps de midi constitue un bon moyen de découvrir des saveurs inédites ou d'en apprendre davantage sur l'alimentation. Les enfants auront l'occasion de :

- découvrir la saisonnalité des produits et des menus,
- participer à des repas à thème et profiter de tables de découverte (régions, pays, types de pains et de fromages...),
- bénéficier de plats à la présentation attractive pour donner envie de tout goûter.

Cette évolution passe également par une coordination renforcée du personnel travaillant autour du temps de restauration.



## La parole à

**Karine Lorin**  
Conseillère municipale  
déléguée à la  
restauration scolaire  
et aux centres de loisirs

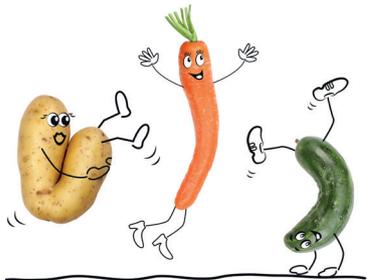
*Aujourd'hui nous l'avons compris, être en bonne santé passe par une alimentation de qualité, saine et équilibrée. Il est essentiel de se pencher sur le sujet pour améliorer les repas des jeunes Villebonnais en restauration scolaire.*

*C'est pourquoi nous souhaitons privilégier les aliments de saison, locaux, bio et labellisés, les circuits courts voire très courts, le principe du producteur à l'assiette. Le moins possible de produits industriels, pour remettre dans l'assiette des enfants des produits bruts et cuisinés aux valeurs nutritionnelles bien meilleures.*

*Il est également primordial de cesser dès maintenant le réchauffage dans des contenants plastiques. Nous avons à cœur de continuer à réduire les divers emballages plastiques et autres, de réduire le gaspillage alimentaire et de mettre en place la collecte et le recyclage des biodéchets.*

## Privilégier les producteurs locaux

Du champ à l'assiette de la cantine, 30 % des produits servis sont d'origine locale, dont 5 % très locale grâce à un partenariat développé avec des producteurs en circuit court.



### Dans les assiettes des enfants :

les betteraves cuites Bio d'Île-de-France,  
les productions de la ferme de Viltain,  
les endives de la coopérative du Valois,  
les radis Bio de VieVeg,  
les produits laitiers Nova d'Auneau,  
les viandes de bœuf, veau, agneau et porc de la coopérative du Bourbonnais,  
les carottes, céleris, choux, navets, pommes de terre...  
de la coopérative éthique des Hauts-de-France, et bien d'autres !

**Nouveau :**

### Des repas à quatre composantes

Un plat principal, une garniture, un produit laitier et une entrée ou un dessert, voici la nouvelle composition des menus des écoliers. En passant de cinq à quatre composantes, les enfants consomment un repas leur apportant la même valeur nutritionnelle, avec des produits de meilleure qualité, tout en limitant le gaspillage. Moins de composantes ne signifie pas manger moins, mais manger différemment : les aliments proposés comportent une forte densité nutritionnelle et répondent aux normes du Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition. La composante supprimée est remplacée par quatre composantes de meilleure qualité, permettant aux enfants de mieux apprécier le contenu de leur assiette. Le saviez-vous ? La dernière étude menée dans les restaurants élémentaires de la Ville révèle que 35% des denrées alimentaires finissent chaque jour dans les poubelles. En leur offrant la possibilité de mieux manger, la Ville souhaite inciter les enfants à moins gâcher.

## Des goûters sains pour patienter jusqu'au dîner

Pour garantir une pause saine aux enfants, les accueils du soir proposent des goûters comprenant deux composantes choisies parmi des produits céréaliers (céréales, biscuits peu gras, pain accompagné de chocolat, miel artisanal, confiture...), des produits laitiers, des fruits frais, secs ou cuits.

Les goûters sucrés en conditionnement individuel seront dorénavant réservés pour les moments festifs et les sorties du Centre de Loisirs. Cette décision permet également de réduire les déchets des emballages en plastique.

## Les barquettes en plastique, c'est terminé !

Anticipant les directives de la loi EGalim (fin des contenants de cuisson en plastique d'ici 2025) la Ville souhaite s'orienter vers l'utilisation de contenants de cuisson, de réchauffage et de service plus respectueux de l'environnement.

Les aliments servis à la cantine sont maintenant livrés dans des barquettes à usage unique 100 % biodégradables ou biocompostables, respectant les principes de la liaison froide et notamment la remise en température dans des fours adaptés. Ces contenants en cellulose, fabriqués dans la Marne, se composent de matériaux 100 % végétaux et compostables. Le prestataire propose un dispositif de récupération de ces barquettes afin qu'elles soient réutilisées en lombricompost.



## La parole à

**Michèle  
Boulanger  
Adjointe au Maire  
déléguée à la vie scolaire**

*La volonté politique et la priorité de la Municipalité restent d'augmenter la qualité de l'offre dans nos restaurants scolaires, ce qui fait l'objet du nouveau marché. Notre objectif consiste à proposer des produits labellisés, bios et dans la mesure du possible des circuits courts avec des producteurs de proximité. Par ailleurs, le passage au menu à quatre composantes présente des intérêts multiples : des quantités mieux adaptées à l'appétit des enfants, des menus plus équilibrés avec une meilleure valeur nutritionnelle et qualitative dans l'assiette, une diminution du gaspillage alimentaire. Les goûters feront également l'objet d'une offre plus qualitative en limitant les produits industriels trop riches en sucres rapides et en graisses hydrogénées. Le sens de l'histoire va vers la modération en augmentant la qualité tout en diminuant le gaspillage de nos ressources.*



## Noter son repas

Grâce à l'application « Qui dit miam », à télécharger par les parents, les enfants peuvent donner chaque soir leur avis sur le repas du jour. L'occasion d'échanger en famille sur les plats servis.

Des formulaires sont également remplis quotidiennement par les agents de restauration pour rendre compte des retours des enfants et de leurs encadrants. Le prestataire de restauration assurera de son côté deux enquêtes annuelles directement dans les restaurants scolaires.

Les résultats de ces différentes enquêtes seront analysés en commission de restauration scolaire afin d'ajuster les recettes en fonction des avis récoltés. Cette commission présidée par l'élue déléguée à la restauration scolaire se compose de parents d'élèves et des directeurs des accueils périscolaires de la Commune.

### Où consulter les menus ?

Vous pouvez retrouver les menus de la cantine :

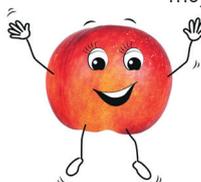
- sur le site de la Ville,
- sur l'application mobile Villebon-sur-Yvette,
- à l'entrée des restaurants scolaires,
- sur l'application mobile « Qui dit miam ». Il sera également possible d'y consulter les composants (bio, fait maison, labels...), les allergènes et les marqueurs qualitatifs.

## Des animations pour éduquer aux goûts

Découvrir de nouveaux aliments, adopter de bons comportements alimentaires... Apprendre en mangeant, c'est possible ! Et en s'amusant, c'est encore mieux. L'année des écoliers va être rythmée par de nombreuses animations ou journées thématiques.

### Au programme :

- **La Semaine du goût** : elle s'organisait cette année autour du thème Du goût et des couleurs. Chaque jour, un menu monochrome s'est décliné dans les assiettes des enfants.
- **Des menus à thème** : pour découvrir différentes cultures, rien de tel que de goûter leurs spécialités culinaires !
- **À la découverte de la cuisine responsable** : une fois par an, un producteur vient présenter ses produits et les faire déguster aux écoliers.
- **La fête des fruits et légumes frais** : les plus jeunes sont invités à (re)découvrir les fruits et légumes frais, leurs saveurs, leurs textures, la saison où ils sont produits...
- **La quinzaine du commerce équitable** : les enfants sont sensibilisés aux enjeux globaux de notre consommation et aux moyens de consommer équitablement.



- **La semaine du développement durable** : les coopératives bio dont les produits se retrouvent dans les assiettes des écoliers participent à des animations avec les enfants.

### Apprendre à trier ses déchets

Déjà installées depuis plusieurs années, les tables de tri de déchets dans les écoles élémentaires évoluent. Les enfants, accompagnés des animateurs et des agents de restauration,



trient leurs restes en fonction de leur nature. Ils se retrouvent ainsi sensibilisés au recyclage et à la limitation du gaspillage. Nouveau : cette année, les biodéchets composés de restes alimentaires vont être collectés par le SIOM puis recyclés pour devenir de l'engrais ou de l'énergie verte.



### En chiffres Pour encadrer les enfants

**20** agents de restauration scolaire

**55** animateurs ou ATSEM

Grâce à l'ensemble de ces évolutions ambitieuses, les écoliers villebonnais profitent de repas de meilleure qualité. Sensibilisés au gaspillage, à la provenance des produits ou encore à leur saisonnalité, ils prennent dès l'école de bonnes habitudes alimentaires pour devenir par la suite des citoyens conscients de l'impact d'une alimentation raisonnée et responsable.

# RESA, une entreprise la tête dans les étoiles



**Implantée à Villebon dans le parc d'activités de Courtabœuf, l'entreprise RESA se spécialise dans la production de matériel électronique de très haute fiabilité notamment dans le domaine spatial. Il est possible de retrouver ses productions jusque sur la planète Mars.**

**A**voir la tête dans les étoiles et les pieds sur Terre, voici le mot d'ordre chez RESA. Spécialisée dans le câblage de grande précision de composants électroniques, l'entreprise se positionne comme un sous-traitant majeur de l'industrie spatiale pour la production électronique de cartes, de calculateurs et de faisceaux. « On peut par exemple trouver nos productions sur le robot Perseverance actuellement présent sur Mars. Nous travaillons avec l'industrie spatiale, aérospatiale mais également militaire et de santé. Nos productions électroniques font preuve d'une grande fiabilité et durent dans le temps. Cela nous a permis de gagner et conserver

la confiance de nombreux clients » explique Thierry Reboul, Directeur Général Délégué. PME d'une quarantaine d'employés, RESA

**« Un sous-traitant majeur de l'industrie spatiale »**

maintient son niveau d'exigence depuis 1994. « Les produits que nous réalisons sont souvent uniques et requièrent un grand savoir-faire de la part de nos opérateurs. Il s'agit d'un travail de précision. Il faut parfois plusieurs semaines pour

réaliser un seul produit. »

**Une école de formation en interne**

Le travail chez RESA nécessitant des compétences extrêmement pointues, l'entreprise a développé son propre programme de formation. Depuis 2017, elle est associée au Pôle



Emploi pour recruter des candidats venus de tous les horizons. « Carrossier, mère au foyer, photographe... Le parcours professionnel ne représente pas un critère déterminant. Toute personne en recherche d'emploi souhaitant se reconvertir dans nos métiers peut postuler lors des sessions de recrutement. Après avoir passé des tests, 4 à 6 personnes intègrent chaque année la formation. Elles ont ensuite vocation à rejoindre l'entreprise » ajoute Thierry Reboul.

En développant son savoir-faire, l'entreprise souhaite continuer de faire vivre une industrie française de pointe. « La France constitue une grande nation sur le domaine spatial. Il est nécessaire de proposer des compétences adaptées au niveau de la production industrielle. Nous mettons tout en œuvre pour continuer d'apporter notre expertise sur de grands projets. »

[www.resa-electronique.com](http://www.resa-electronique.com)

## Des légumes bios, locaux et solidaires

**Pour profiter chaque semaine d'un panier de légumes bios des Potagers de Marcoussis, rendez-vous dans leur nouveau point de collecte à la MJC Boby-Lapointe.**

Déguster des produits locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique tout en soutenant un projet solidaire, voici l'ambition des Potagers de Marcoussis ! En plus de promouvoir une agriculture locale et raisonnée, l'association favorise l'insertion professionnelle. La structure propose en effet des contrats de travail à des salariés rencontrant des difficultés sociales ou d'accès à l'emploi. Par cette action, ils reprennent confiance en leurs compétences, ce qui facilite leur retour sur le marché du travail.

Le maillon essentiel de cette chaîne ? C'est vous. En adhérant à cette distribution hebdomadaire de paniers, vous devenez « consom'acteurs » tout en profitant de produits cultivés à moins de 10 km de Villebon. Une fois inscrit, vous pourrez retirer vos paniers tous les jeudis de 11 h à 20 h à la MJC Boby-Lapointe.

**Bulletin d'adhésion sur [www.lespotagersdemarcoussis.org](http://www.lespotagersdemarcoussis.org) ou directement à la MJC Boby-Lapointe**



### NOUVELLES ENSEIGNES

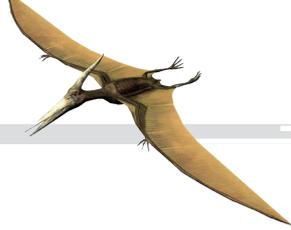
## ABaBricABrac

Vous passez votre temps à chercher vos affaires ? Vous êtes submergé par le désordre ? Vous ne savez pas par où commencer ? En tant qu'home-organiser, Julie Dermaut, experte en rangement et en organisation, accompagne les personnes rencontrant des difficultés de rangement, afin qu'elles gagnent en sérénité, en

désencombrant leur quotidien et en simplifiant leur vie.

« J'aime apporter mon aide et mon soutien à tous ceux qui se sentent désespérés, submergés, épuisés par le désordre » explique Julie Dermaut.

**[julie@ababricabrac.com](mailto:julie@ababricabrac.com)  
[ababricabrac.com](http://ababricabrac.com)**



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

# Voyage à travers les mondes perdus

Il y a plus de 100 millions d'années, des dinosaures, insectes géants et espèces aujourd'hui disparues peuplaient notre Terre. Mais que savez-vous réellement d'eux ? Avec le « Mois du doc », organisé en partenariat avec la Médiathèque de Linas, la Médiathèque municipale vous invite à un voyage au cœur de cette ère fascinante.



## Projection et débat « Les mondes perdus » Qui a tué les insectes géants ?

Il y a 120 millions d'années, les libellules et les mille-pattes atteignaient ou dépassaient la taille d'un homme. Pourquoi ces insectes ont-ils rapetissé voire disparu ? Changement d'atmosphère ? Nouveaux prédateurs ? Modification de l'écosystème ? Une équipe de scientifiques mène l'enquête.



À l'issue de la projection, échangez avec Emma Baus, la réalisatrice du film, et posez-lui toutes vos questions.

**Samedi 20 novembre à 14 h**

Conservatoire Erik-Satie

Sur inscription, à partir de 8 ans

Passé sanitaire selon conditions en vigueur

En partenariat avec la Médiathèque municipale de Linas

**Samedi 20 novembre à 18 h**, la Médiathèque de Linas projettera le deuxième volet du documentaire « Les mondes perdus, le mystère des dragons à plumes » suivi d'un débat avec la réalisatrice Emma Baus.

## Les dinosaures s'exposent

À travers une série de panneaux adaptés à tous les âges, découvrez les grands reptiles qui peuplaient la terre du Jurassique au Crétacé. Exposition réalisée par Expositions Culturelles

**Jusqu'au 27 novembre à la Médiathèque municipale**

**Entrée libre aux heures d'ouverture.**

Passé sanitaire selon conditions en vigueur

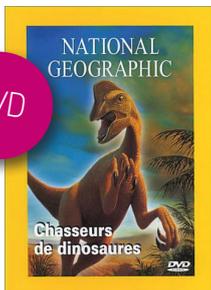
**Médiathèque municipale - Tél. 01 69 93 49 15**

**mediatheque@villebon-sur-yvette.fr**

**Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire**

## Coups de cœur

### Chasseurs de dinosaures



Partez à la découverte de l'Oviraptor. Il y a plus de 80 millions d'années, cet étrange dinosaure aux allures d'oiseau vivait sur les terres sablonneuses d'une oasis dans le désert de Gobi. Mesurant

2,40 mètres de long, l'animal était doté de griffes acérées lui permettant de tenir efficacement en respect ses prédateurs.

**Réalisation : Rueben Aaronson, Mike Meyers, Scénario : Kage Kleiner**

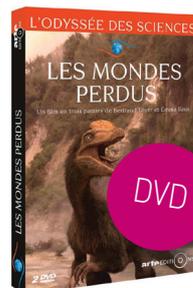
### Les Mondes perdus : qui a tué les insectes géants ?

### Le mystère des dragons à plumes

### L'aube des mammifères

Qui est responsable de l'extinction des insectes géants ? Qui sont les ancêtres des oiseaux ? Comment sont apparus la plume et le vol ? Comment les mammifères ont-ils survécu aux dinosaures et évolué jusqu'à nous ? Toutes ces questions trouvent leurs réponses dans trois documentaires passionnants. Les deux premiers sont projetés samedi 20 novembre à l'occasion du Mois du film documentaire, suivis d'une rencontre avec la réalisatrice.

**Réalisation : Emma Baus et Bertrand Loyer**



### Planète dinosaures

Plongez plusieurs millions d'années dans le passé. Grâce à des techniques graphiques uniques, Planète Dinosaures ramène à la vie les créatures les plus extraordinaires ayant jamais existé. Les espèces de dinosaures présentées dans ce documentaire ont été découvertes ces 10 dernières années, menant à la réécriture des livres sur la Préhistoire.

**Réalisation : Nigel Paterson**

À emprunter à la Médiathèque



# Des matinées de jeu pour les tout-petits à la Ludothèque

Les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistant maternel ont rendez-vous tous les jeudis matin de 9h30 à 12 h pour partager un temps de jeu leur étant spécialement dédié.

**M**aison de poupée géante, dînette, déguisement, tapis d'éveil... L'espace petite enfance de la Ludothèque offre aux plus jeunes un large éventail de jeux et jouets adaptés à leurs besoins. Pendant que Clara installe un mini-barbecue plus vrai que nature, Théo s'affaire dans la cuisine des enfants. Ici, les petits s'amuse à imiter des situations de la vie d'adulte, une étape clé pour découvrir et comprendre leur environnement.

Le temps d'accueil du jeudi matin leur permet de se rencontrer et de jouer entre enfants de leur âge. Il constitue également un bon moment partagé entre parents ou assistants maternels et enfants.

**À noter :** l'espace 0-3 ans reste ouvert tout au long de la semaine. Les plus jeunes y croisent alors le public de la Ludothèque (adultes, ados, enfants plus âgés...).



**Ludothèque municipale - Tél. 01 69 93 49 34**  
[ludothèque@villebon-sur-yvette.fr](mailto:ludothèque@villebon-sur-yvette.fr)  
[www.ludothèque.villebon-sur-yvette.fr](http://www.ludothèque.villebon-sur-yvette.fr)

## Coups de cœur



### Water Lily

La Princesse Water Lily et ses trois sœurs sont à marier. Les grenouilles de tout le royaume ont entendu la nouvelle, et de nombreuses équipes veulent participer à la Course Royale pour gagner leur main... et leur cœur !

Attention, la course demande de la subtilité : arriver trop tôt ne procure pas beaucoup de points, et arriver trop tard n'en procure aucun. Saurez-vous trouver le bon équilibre ?

**Auteur : Dominique Ehrhard**  
**Éditeur : Game Works**  
**2 à 4 joueurs**  
**Plus de 7 ans**



À emprunter à la Ludothèque



**FNAIM**

L'immobilier c'est  
notre métier

# ALVIMMO

Depuis 1990 à votre service



## ACHAT / VENTE

## GESTION / LOCATION

19, avenue du Général Leclerc – PALAISEAU

01 60 14 97 97

[www.alvimmo.com](http://www.alvimmo.com)

Estimation offerte

# Des supports pour attacher son vélo en ville

**Afin de favoriser les déplacements à vélo, neuf structures d'attaches de deux-roues ont été installées à proximité des services publics et des commerces de la Commune.**

**D**ans le cadre de son Plan Climat, la Ville souhaite trouver avec les Villebonnais des moyens de « se déplacer mieux et moins ». L'une des solutions en cours de développement consiste à encourager les déplacements à vélo en ville. Des ateliers participatifs composés d'habitants volontaires sont d'ailleurs en cours pour réfléchir ensemble à l'élaboration d'un Plan vélo communal. Pour bien développer la circulation à vélo, un élément phare reste à prendre en compte : le stationnement. Une fois le trajet effectué, garer son vélo en toute sécurité constitue une préoccupation essentielle. Afin de rendre les services publics et commerces villebonnais plus accessibles à ces moyens de transport non polluants, une série d'attaches à vélos a été installée. Ces dispositifs se composent chacun de trois arceaux, assurant la stabilité et permettant aux cyclistes de sécuriser leurs deux-roues.

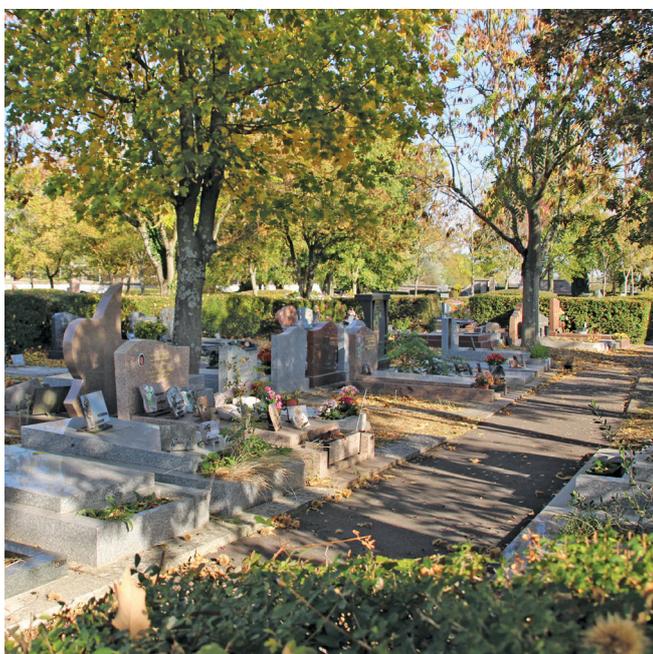
## Neuf lieux ont été identifiés :

- Place Gérard-Nevers.
- Avenue du Général-de-Gaulle au niveau de l'Intermarché.
- Avenue du Général-de-Gaulle au niveau de la boulangerie.
- Au Centre Sportif Saint-Exupéry sur le parking à proximité du Centre de loisirs.



- Au Centre Culturel Jacques-Brel.
- Devant la MJC Boby-Lapointe.
- Place du 8-Mai-1945.
- Au parking de la Haute Roche à côté du Conservatoire Erik-Satie. Cet emplacement sera installé une fois les travaux de la rue des Maraîchers terminés.
- Rue Henri-Dunant. Le lieu de l'installation est en cours de réflexion avec les commerçants.

**Profitez dès maintenant de ces nouvelles installations pour vous déplacer en ville à vélo.**



## Un cimetière **zéro phyto**

**Le saviez-vous ? Afin de respecter la biodiversité, la Ville entretient les allées et les espaces communs du cimetière sans utiliser de produit phytosanitaire. L'entretien des sépultures reste de la responsabilité des familles.**

Labellisée fleur verte et adhérente de la charte Phyt'Eaux Cités, la Commune s'est engagée depuis de nombreuses années pour un entretien raisonné de ses espaces verts. Le cimetière ne fait pas exception. Depuis 2007, fini les produits phytosanitaires, place à la débroussailluse et à la binette. Les allées de ce lieu de recueillement se composent en partie d'enrobés végétaux entretenus naturelle-

ment. L'avantage ? Sans pesticide ni herbicide, la biodiversité réapparaît dans les sols.

**À noter :** si la Ville prend soin des espaces communs, il revient aux familles d'entretenir leurs tombes et leur végétation. Des bacs à déchets verts sont disponibles à l'entrée, et des poubelles sont réparties dans l'ensemble du cimetière.



**Tennis Club de Villebon**

# Le handicap n'est pas un frein

Lundi 28 juin, le Tennis Club de Villebon a organisé une grande journée de sensibilisation au handicap autour de l'activité du tennis-fauteuil sur la thématique « le handicap n'est pas un frein ».

À l'approche des jeux de Paris 2024, les valeurs du sport, de l'Olympisme (excellence, amitié, respect...) et du Paralympisme (courage, détermination, inspiration...) constituent des repères éducatifs universels à transmettre dès le plus jeune âge. Dans cette optique, nous avons choisi de nous adresser à tous les enfants des classes de CM2 de la Commune dans une ambiance festive, joyeuse et colorée !

Les différentes écoles se sont relayées toute la journée. Les écoliers ont pu se mettre en situation et essayer le tennis-fauteuil sous forme de jeux sur les deux courts en terre battue du Centre Sportif Saint-Exupéry.

Ce moment d'échange et de pratique sportive permet aux enfants de percevoir le handicap autrement. Ils voient que la pratique du sport reste possible. L'impact est très fort. Il nous semble important que cette initiative puisse être relayée afin de montrer à toutes les Communes et écoles de France que le handicap ne constitue pas un frein.

Cette journée a également été marquée par la présence du président de la Fédération Française de Tennis, Gilles Moretton. Il nous

a fait l'honneur de venir partager ces beaux moments et de rencontrer Nolan, 11 ans, joueur de tennis-fauteuil au club depuis ses 7 ans. Le jeune tennisman fait partie de la « relève Île-de-France », un groupe constitué de joueurs à fort potentiel.

L'organisation de cette journée de sensibilisation n'aurait pas été possible sans l'implication de Florence Hutin, initiatrice du projet, accompagnée d'Élise Quittet, d'Éric Lauratet, de Jeanne Helfer, de l'ensemble des bénévoles du club et de la société Handiamo. Ils se sont tous mobilisés pour que cette journée soit une réussite. Un grand merci à eux !

**Rodolphe Fiot, Président**  
Tél. 01 60 10 62 73



## Association Villebonnaise pour la Mémoire du Général de Gaulle

### Commémorer l'Appel du 18 juin



Fidèles à nos engagements, la cérémonie commémorant l'Appel du 18 juin s'est déroulée en terre villebonnaise, au Monument aux morts de la Commune.

**Pascal Foussard, Président**  
Tél. 06 30 88 25 10

## Club Villebonnais du Temps Libre

### L'espoir fait vivre

Après une reprise tranquille le 1<sup>er</sup> juin, le club, resté ouvert pendant les vacances scolaires d'été, a repris une activité plus soutenue dès septembre. Les danseurs en particulier goûtent à nouveau au plaisir d'entretenir leur forme de façon ludique.

Toujours sous la menace d'un confinement, nous n'avons plus la même liberté d'esprit



pour organiser sorties et voyages. Il faudra attendre les beaux jours pour concrétiser nos projets. Heureusement les joueurs de cartes, de tarot et de scrabble n'ont pas eu à souffrir de la fermeture.

En deux ans, nous avons perdu des adhérents (décès, maladies, déménagements...). Il est temps d'accueillir de nouveaux membres.

Vous serez toujours bienvenus et prendrez plaisir à participer aux diverses activités proposées.

Nous vous attendons.

**Renée Dupuis, Présidente**  
Tél. 01 60 14 05 44  
cvtl@sfr.fr

## Les P'tites Bouilles villebonnaises

### Et après ?

Nous avons réalisé notre deuxième rentrée avec la menace de la Covid-19. L'année dernière, nous avons cru pouvoir reprendre notre vie d'avant. Maintenant, nous doutons avec la présence des variants et notre planète qui s'enflamme.

Que va-t-on transmettre aux enfants : l'incertitude du lendemain, la peur des autres, la nécessité absolue de préserver la planète... Mais n'est-ce pas incompatible avec ce que tout parent ou professionnel de l'enfance doit leur apprendre : la confiance en soi et le vivre ensemble ?

Nous allons devoir changer nos habitudes et nos attitudes dans le quotidien car les enfants grandissent en nous regardant et en nous imitant. Nous constituons leurs modèles.

Les activités des P'tites Bouilles ont repris avec le souci renforcé d'assurer la sécu-

rité des enfants. Ceux-ci ne sont pas vaccinés contre la Covid-19 ce qui les rend vulnérables. Les adultes qui les entourent doivent être conscients de leur responsabilité accrue vis-à-vis d'eux. Les assistantes maternelles et les intervenantes de notre association sont toutes vaccinées et respecteront les gestes barrières tant que cela sera nécessaire. Nous attendons à cette heure de nouvelles directives.

À très bientôt.

**Sandrine Jouve, Présidente**  
Tél. 06 24 24 10 64  
nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com



## La Cible de Villebon

### Bilan d'une saison pas comme les autres

2020-2021 n'aura décidément pas été une saison comme les autres, avec un nombre réduit de séances d'entraînement et aucune compétition, même amicale. Nous n'avons pas retrouvé en fin d'année notre fréquentation du début de saison chez les adultes. Cependant nos jeunes ont toujours répondu présent, et notre adaptation rapide aux nouvelles règles sanitaires nous a permis de continuer à les entraîner tout au long de l'année.

Nous avons adapté notre enseignement pour l'orienter vers une pratique plus ludique avec des jeux pour remotiver les jeunes. Cette initiative a été appréciée, et nombre d'entre eux sont toujours parmi nous pour cette nouvelle saison. L'été, nous avons aussi regardé les Jeux Olympiques puis Paralympiques et assisté à la nouvelle médaille Olympique de Jean Quiquampoix. Nos jeunes avaient eu l'occasion de le rencontrer l'année dernière.

Les Jeux Olympiques ont aussi représenté l'occasion de faire redécouvrir notre sport et ses valeurs : accessible à tous les âges et toutes les conditions. Le tir sportif demande de la concentration et de l'entraînement. Même en loisirs il constitue une discipline demandant de maîtriser le moindre mouvement de son corps pour rester le plus précis possible, tout en se vidant la tête pour se concentrer sur la cible. Jeune ou moins jeune, femme ou homme, valide ou en situation de handicap, n'hésitez pas à venir découvrir notre sport et à vous inscrire !

**Daniel Bonnet, Président**  
contact@lacible-villebon.fr



## MJC Boby-Lapointe, club de spéléologie et canyon

# Sous terre, dans l'eau et sur des cordes, le SCCM vous attend !



La pratique de la spéléologie et du canyon vous intrigue ? Vous avez l'esprit d'aventure ? Vous aimez les activités en équipe ? Vous souhaitez vous dépasser ? Vous cherchez un club de spéléo accueillant ? Ne cherchez plus !

Le Spéléo Club des Chiroquois Migrateurs (SCCM) fait partie de la Fédération Française de Spéléologie depuis plus de 50 ans. C'est du sérieux ! Nous sommes tous(tes) bénévoles et notre club, basé à la MJC Boby-Lapointe, constitue l'un des plus actifs d'Île-de-France.

La découverte du monde naturel par la spéléologie ou le canyon représente

une activité exigeante mais accessible à tous et à toutes, à partir de 17 ans, moyennant une forme physique adéquate (certificat médical requis).

Découverte, initiation, sorties pour confirmé(e)s, formations, perfectionnement... Le SCCM organise des sorties de tous les niveaux en milieu souterrain et en canyon. Nous programmons des entraînements extérieurs et en salle sur mur d'escalade pour affiner les techniques de sécurité et de progression sur corde.

Pour en savoir plus, rejoignez-nous pour une soirée de projection de films, « la Nuit de la Spéléo », à la MJC Boby-Lapointe le samedi 27 novembre 2021 ou venez nous rencontrer lors de nos réunions mensuelles à la MJC.

Vous pouvez nous contacter via notre site : [sccm.devilfish.fr](http://sccm.devilfish.fr).

Nous serions heureux(es) de partager notre passion avec vous.

**Vicki Moore, Secrétaire du club**  
Tél. 01 80 85 58 20

## MJC Boby-Lapointe

# Coaching, entretien, préparation physique et sportive



Venez entretenir votre forme, vous remettre au sport ou suivre une préparation physique dans la joie et la bonne humeur !

Au programme de ces séances : échauffement, ateliers d'exercices de renforcement musculaire et développement de la capacité cardio-pulmonaire, circuit training, gainage isolé

et général, développement de la proprioception et des muscles profonds, réathlétisation, étirements, stretching et relaxation.

Les cours se tiennent le lundi de 18h30 à 21 h, le mercredi de 20 h à 21h30 et le jeudi de 12 h à 13h15.

À vos baskets !

**Christian Florentin, Président**  
Tél. 01 80 85 58 20  
[info@mjcvillebon.org](mailto:info@mjcvillebon.org)

## École de Karaté de Villebon

# Nouveaux espoirs pour les JO Paris 2024

Depuis le début de la crise sanitaire, l'École de Karaté de Villebon est restée mobilisée pour le maintien de la pratique martiale et sportive. Animations virtuelles, cours Zoom, vidéos pratiques... Nous avons mis à disposition des solutions pour nos adhérents et tous ceux qui ont tenté cette expérience à nos côtés.

La crise sanitaire a également été le théâtre de nouvelles expérimentations. Notre Section Body Karaté a participé à 2 compétitions virtuelles durant les périodes où les cours n'ont pas pu se tenir et a obtenu les meilleures places.

Malgré cette saison bouleversée, nous avons pu assurer un contrôle continu des jeunes élèves et leur accorder un grade supérieur. Privés de compétitions par le confinement, les jeunes espoirs de notre école ont déjà fait

leur baptême du feu en Essonne à l'heure où nous écrivons ses lignes.

L'été 2021 nous a aussi prouvé que le karaté, présent sur la scène internationale depuis toujours, a toute sa place dans la grande famille olympique à l'instar du judo. Les valeurs, l'image et les résultats de cet art martial lui ont permis de gagner une légitimité bien méritée. La prestigieuse médaille d'or obtenue par Steven Da Costa, porteur de drapeau tricolore en clôture des JO, a déjà suscité des vocations. Des familles frappent à notre porte pour inscrire leurs enfants enthousiasmés par leur nouveau héros.

L'élan olympique est toujours porteur de projets, et il est essentiel que notre Fédération replace le Karaté au cœur des JO 2024 sur le territoire français, pour le bénéfice de nos écoles.

Venez participer à une séance gratuite de karaté enfant ou adulte, Body Karaté ou Urban-Défense. Nous vous accueillons tout au long de l'année avec plaisir.

Pour plus d'informations :  
[www.ecole-karate-villebon.com](http://www.ecole-karate-villebon.com).

**Franck Keryse, Président**  
Tél. 06 76 60 82 70  
[contact-ekv@ecole-karate-villebon.com](mailto:contact-ekv@ecole-karate-villebon.com)



## ASV - Arts et Sports à Villebon

### Hommage à Michèle Dubarry



Après une longue maladie, Michèle a rejoint Jean qui nous a quittés il y a 2 ans et demi. Elle s'est éteinte doucement le jour de la fête des mères et de son anniversaire. Michèle et Jean ont été les piliers de l'ASV pendant de nombreuses années. Ils ont transformé au fil du temps la petite Amicale Scolaire des années 1950-60 en la grande association d'aujourd'hui dont Jean m'a passé les commandes en 1997.

Michèle qui avait pratiqué la danse classique à l'École Popard a inscrit sa petite Dominique au cours de danse de « l'Amicale » en arrivant à Villebon en 1969. Michèle s'est alors totalement investie dans le développement de la danse, ajoutant régulièrement de nouvelles disciplines : contemporaine, jazz, modern jazz, rythmique, hip-hop, flamenco... Bénévole dynamique, elle a toujours su s'adapter aux demandes et saisir les opportunités de recrutement de professeurs.

Au début des années 2010, Michèle a été nommée Chevalier des Arts et Lettres, un honneur bien mérité pour son action.

Dans sa vie professionnelle, elle a exercé en tant que professeure de mathématiques au lycée d'Orsay. De nombreux(ses) jeunes de Villebon lui doivent une formation de haut niveau qui les a conduits à de brillantes études universitaires.

D'un esprit très rigoureux, du fait de sa formation mathématique, Michèle s'est passionnée pour le bridge, sport cérébral qu'elle a pratiqué jusqu'à ces derniers temps.

Toujours prêts à rendre service, Michèle et Jean se sont dévoués sans compter au sein du Comité des Fêtes, de la Paroisse et de l'association caritative Comité d'Entr'aide Villebon-Palaiseau qu'ils ont contribué à fonder.

La place me manque pour évoquer tout ce que je pourrais écrire sur ces belles personnes dont Villebon est aujourd'hui en deuil.

Nos pensées de soutien amical vont à ses enfants et petits-enfants, membres d'une famille très unie, et particulièrement à sa fille Dominique qui a repris le flambeau de la supervision de l'École de Danse de l'ASV.

**Armant Faussat, Président**

**Tél. 01 60 10 48 58 - contact@asv.asso.fr**

### Hommage à Lucienne Jude



Lucienne a rejoint son cher André aux premiers jours de l'été. Tous les deux se sont investis dans « l'Amicale » dès les années 50 pour accomplir toutes ces tâches matérielles sans lesquelles une association ne peut exister. Toujours présente, sans faire de bruit, lors des kermesses de l'ASV, des manifestations du

Comité des Fêtes, elle a participé aux ateliers de fabrication de fleurs en papier pour les chars et à la distribution des repas. Elle a également prêté main-forte pour le contrôle des entrées, le placement des spectateurs au Centre Culturel Jacques-Brel, et la distribution des lampions lors des retraites aux flambeaux des Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien. Je ne saurais citer tout ce qu'ils ont fait pour l'association. Toujours ensemble, de bonne humeur et jamais fatigués, ils se sont tenus au service des autres, y compris de ceux qui sont dans le besoin.

Il y a encore peu, Lucienne m'a demandé de lui apporter du travail à la maison : pliage de programmes de spectacles, mise sous enveloppe de convocations ou fiches d'inscription.

Lucienne et André ont été les premiers anciens Villebonnais à nous avoir accueillis, il y a plus de 50 ans.

Lucienne a rejoint tous ceux de notre « équipe » nous ayant quittés depuis quel temps : André, Jean et Thérèse Lafoux, Jean et Michèle Dubarry, Jean Bourgeois et ma chère Michelle. Gageons qu'elle a dû apporter avec elle un grand plateau de ses fameuses crêpes si appréciées pour les en régaler.

Avec mon témoignage de sympathie pour ses enfants et petits-enfants.

Merci Lucienne, merci André pour tout ce que vous avez accompli.

**Armant Faussat, Président**

**Tél. 01 60 10 48 58**

**contact@asv.asso.fr**

## ASV École de la voix

### Le plaisir de chanter

L'année dernière nous avons titré notre article dans le Vivre à Villebon « Faites-vous plaisir, chantez ! ». La réalité ne s'est pas révélée aussi facile... Nous avons tout de même réussi à nous mobiliser grâce aux cours en visio.

La reprise en septembre et le début des cours se sont déroulés dans l'optique et avec l'espoir d'un retour à la vie « d'avant ». Nous

espérons notamment organiser un spectacle au Chalet de Villiers. Tout est déjà prévu, sauf nouvelles mesures sanitaires !

Pour les retardataires, nous acceptons les adhésions tardives dans la mesure des places disponibles. Nous serons ravis d'accueillir celles et ceux qui auraient besoin de s'exprimer par le chant, et/ou les choristes

souhaitant améliorer leur technique vocale. Retrouvez tous les renseignements sur notre site : [ecoledelavoix.free.fr](http://ecoledelavoix.free.fr) et sur celui de l'ASV : [asv.asso.fr](http://asv.asso.fr).

À bientôt.

**Daniel Josse, Responsable**

**Tél. 06 07 47 75 40**

**[ecoledelavoix@free.fr](mailto:ecoledelavoix@free.fr)**

## Vélo Club Villebon

## Retour dans le passé

Malgré la situation sanitaire, nous avons pu pratiquer le cyclisme tous les dimanches matin en attendant la possibilité de participer aux épreuves qui ont fait leur retour fin mai.

Le 13 juin dernier, Karine, Éric, Philippe et Thomas ont participé à la GF Mont Ventoux. Cette course parcourt une centaine de kilomètres et un dénivelé de 2 600 et 3 600 mètres en fonction des itinéraires, et se termine par le Mont Chauve ! Si l'année dernière le décalage de l'épreuve en septembre a permis une météo clémente, cette année les participants ont souffert de la chaleur. Bravo à nos adhérents d'être arrivés au bout malgré cette difficulté supplémentaire !

Le 4 juillet, Alexandre, Karine, Éric, Guillaume, Michel, Philippe, Thomas et Dom ont participé à une belle virée de 166 km : un aller-retour à Chartres. Au programme, un déjeuner à côté de la cathédrale et bien sûr de beaux parcours à vélo. Si le temps s'est révélé très mitigé, cette journée passée ensemble sur le vélo est restée très belle !

Cette année, nous n'avons participé qu'à une seule course FSGT, le 11 juillet à Saint-Escobille.

Fin août, nous avons plongé dans le passé à l'Anjou Vintage. Lors de cette manifestation cycliste rétro, les habitués Joëlle et Serge ont porté les anciennes tenues du club qui ont, semble-t-il, remporté un vif succès !

Cyclistes villebonnais ou d'ailleurs, rejoignez-nous tous les dimanches. Si vous souhaitez rouler avec nous le samedi soir, le ou les parcours, le lieu et l'horaire de rendez-vous sont postés sur [www.strava.com/clubs/vcv-91](http://www.strava.com/clubs/vcv-91).

**Dominique Lainé, Président**

**Tél. 06 60 06 14 08**

**[vvillebon@laposte.net](mailto:vvillebon@laposte.net)**



## ASV Volley-ball

## Le volley, plus que jamais à l'honneur

Le volley est de retour ! Ces 18 derniers mois, nous avons tout mis en œuvre pour maintenir les entraînements et le lien social. Dans un contexte presque normal de reprise, toute l'équipe (coachs et bureau) est plus que jamais motivée pour accompagner nos jeunes et moins jeunes vers une pratique à nouveau pleine et entière. Nous retrouvons le plaisir



d'aller chercher des victoires en compétition, de goûter, pour les joueurs et les supporters, l'adrénaline des matchs et les nombreux autres moments de convivialité et d'échanges. Nous sommes d'autant plus motivés que, en cette rentrée 2021-2022, de nombreuses nouvelles recrues ont rejoint le club. Ces jeunes pousses rêvent peut-être déjà de suivre les traces de nos champions olympiques qui ont su mettre à l'honneur notre sport trop longtemps resté dans l'ombre.

Vous l'avez compris, tout comme eux, la section volley ne lâchera rien !

Outre la reprise sur nos activités traditionnelles, nous travaillons également à vous proposer de nouvelles pratiques. Mais chut ! Il ne s'agit encore que de projets... Nous croisons les doigts et vous en reparlerons bientôt. Sportivement.

**Céline Nguyen Van Dau, Présidente**

**[volley.asv@gmail.com](mailto:volley.asv@gmail.com)**

## Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette

## La rentrée des collectionneurs

Eh bien, non ! Nous ne sommes pas tout à fait « libérés ni délivrés ». Le coronavirus continue de circuler, bousculant nos agendas philatéliques et nos habitudes de collectionneurs. Pourtant, cela ne doit pas freiner notre enthousiasme ! Nous souhaitons aller de l'avant en espérant une année 2021-2022 plus calme et plus sereine.

La philatélie constitue un bon moyen de rêver. Le philatéliste se donne pour principal objectif de compléter sa collection. Il s'agit d'un réel plaisir. Cette passion est si riche que l'on ne peut que souhaiter la partager.

Développer un thème à l'aide de documents philatéliques permet de rêver et de « raconter une histoire » en offrant une diversité de connaissance, tout en restant accessible à un large public.

Pour concrétiser cet état d'esprit, nous préparons chaque année notre salon sur un thème choisi par nos adhérents. Cette année, le choix s'est porté sur « Autour de la médecine » (timbres et cartes postales). Ce thème devrait être présenté à notre salon Cartophila le 31 janvier 2022 à la salle Guy-Vinet de Palaiseau.

Gardez vos cartes postales ! Elles font partie de notre patrimoine, et représentent le témoignage direct et visuel d'une époque. Elles forment également une source d'information sur l'esprit du temps.

Envoyer une carte postale, nouvelle, ancienne, en couleurs ou originale, comporte une valeur affective. Pendant de longues années, les cartes postales ont constitué un moyen incontournable de donner de ses nouvelles pendant ses vacances. Aujourd'hui, de nombreux nostalgiques préservent encore cette jolie habitude. C'est un sujet inépuisable...

**Évelyne Denis, Présidente**

**Tél. 06 83 42 43 13**

## Aïkido Club de Villebon

# Les adhérents au rendez-vous pour le 1<sup>er</sup> cours de la saison

Malgré des mesures barrières contraignantes, c'est avec grand plaisir que les aikidokas de Villebon se sont enfin retrouvés sur le tatami. François Pichereau, 4<sup>e</sup> Dan, a animé ce premier cours. Nous n'avons pas vu passer le temps.

Après plusieurs mois d'arrêt complet, nous avons tout de même pu nous retrouver en plein air au mois de juin pour la pratique des armes. En juillet, nous avons à nouveau pu pousser les portes du dojo pour quelques cours d'aïkido à mains nues. Nous espérons que cette saison sera celle d'une reprise définitive.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, que vous soyez débutants ou anciens pratiquants. Nous serons heureux de partager avec vous notre art martial favori. Pour un premier cours gratuit, pas besoin de kimono. Un t-shirt et un pantalon de jogging suffisent.

Les cours sont ouverts à tous et toutes à



partir de 14 ans. Ils ont lieu dans le petit dojo du gymnase Mermoz, les mardis et jeudis de 19 h à 20h30. Un cours spécifique au maniement des armes est proposé le mardi de 18 h à 19 h. Le pass sanitaire est vérifié à l'entrée du dojo. Notre club est affilié à la FFAAA (Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo et Associées).

**Martine Guérin, Présidente**

**Tél. 01 69 32 11 69**

**aikido.villebon@gmail.com**

**aikido-villebon.jimdofree.com**

## Le Club des As

# Retour sur le Forum des associations

Le Club des As et le Service des Sports organisateurs du Forum, ainsi que 60 associations se sont réunis au Centre sportif Saint-Exupéry samedi 4 septembre, de 14 h à 18 h. Ce rendez-vous incontournable a permis à tous de commencer la saison avec les nouvelles règles sanitaires. Cette année, le Forum s'est de nouveau tenu dans le gymnase Marie-Marvingt. Des bénévoles et les compagnons d'Emmaüs ont accueilli les visiteurs à la bourse solidaire et participative « Sporlidaire » sur le parvis. Vous avez pu y dénicher des équipements sportifs à un tarif très attractif. La recette de cette action s'élève à un peu plus de 800 €. Elle a été partagée entre les associations Emmaüs et Solidarités Nouvelles pour le Logement. Crise de la Covid oblige, les



visiteurs et les exposants ont dû se munir du pass sanitaire. Le nombre de contrôles indique que près de 1 300 personnes sont venues partager un moment avec les représentants associatifs sur des stands épurés mais avec des sourires toujours présents. La pratique sportive et associative peut enfin reprendre pour tous. Cette édition 2021, riche de ses nouveautés avec une participation du public étalée sur l'ensemble de l'après-midi, est encourageante pour les organisateurs de la manifestation qui travaillent au quotidien sur des actions à mener tout au long de l'année ainsi que sur quelques innovations. Rencontre, échange, partage et écoute constituent les maîtres-mots définissant la vie associative villebonnaise, qui, rappelons-le, est une ville « Active et Sportive » avec ses trois lauriers.

Un grand merci à tous, bénévoles, adhérents, organisateurs, pour votre engagement et votre mobilisation. Nous vous souhaitons une très belle saison 2021-2022.

**Patrick Granger, Président**

**Tél. 01 60 10 80 98**

## Secours populaire Français, Comité Palaiseau-Villebon

# Merci pour votre solidarité

Les bénévoles du Secours Populaire sont animés par la volonté de soutenir tous ceux qui en ont besoin, d'où qu'ils viennent, quelles que soient leurs croyances ou leurs situations administratives. 44 bénévoles réguliers et 25 volontaires occasionnels assurent 12 800 h de bénévolat par an. Leurs missions : accueillir, écouter et inscrire les bénéficiaires dans le besoin. Ils s'occupent également de trier les dons, distribuer les produits alimentaires, offrir un grand choix de vêtements, de livres et de jeux. Leur action peut les amener à organiser des sorties, des vacances, gérer des missions administratives et de la comptabilité. En tout, près de 1 100 personnes bénéficient de ces actions sur le territoire de Palaiseau-Villebon. Nous sommes soutenus par un réseau fidèle et efficace comprenant une responsable du service juridique de la Ligue des Droits de l'Homme, des associations organisant des collectes à notre profit, des sociétés, des enseignants, le Cinépal avec ses petits prix et ses dons de tickets-invitations... Récemment, nous avons pu compter sur la solidarité des professeurs et des élèves du collège Jules-Verne qui ont organisé une collecte au profit du Secours Populaire et du Secours Catholique au sein de l'établissement. Nous tenons à remercier les deux gérants des hôtels du 115 de Palaiseau et de Villebon. Ils se démènent pour que des étrangers en situation précaire, loin de leurs familles, trouvent dans ces résidences un accueil respectueux et chaleureux. Ils représentent une aide précieuse en nous communiquant régulièrement les listes à jour de leurs hôtes, facilitant ainsi le suivi administratif. Merci également à Monsieur Fontenaille, dont nous avons appris avec tristesse le retrait de ses fonctions de Maire de Villebon-sur-Yvette. Il a été d'une rare humanité envers des réfugiés que la Ville a accueillis dans un de ses gymnases durant quelques mois. Il a également fait preuve de solidarité envers les habitants de l'hôtel social situé sur sa Commune en mettant à leur disposition une navette pour leur permettre de venir tous les vendredis à nos distributions alimentaires.

Un grand merci à tous ceux qui nous apportent des dons financiers ou sous différentes formes. Tous ces partenariats nous sont indispensables, et cette solidarité permet d'amplifier la nôtre. Merci à tous.

**Serge Grégory, Secrétaire général**

**Tél. 01 60 10 11 59 - spfpalaiseau@free.fr**

## Naissances

Alex Gaillaud, le 20 avril 2021  
 Léo Sobral Le Meur, le 20 mai 2021  
 Jade Dudouit, le 30 mai 2021  
 Rose Divert, le 8 juin 2021  
 Victoire Bloss Denis, le 10 juin 2021  
 Elias Ruess, le 10 juin 2021  
 Elsa Abadi, le 16 juin 2021  
 Jules Bec, le 21 juin 2021  
 Gabriel Gvinjilia, le 26 juin 2021  
 Salim Gibrat, le 28 juin 2021  
 Maylone Lenfant Ponsin, le 28 juin 2021  
 Emiliano Moras Magana, le 30 juin 2021  
 Juliann Pinheiro Ferreira, le 13 juillet 2021  
 Chloé Li, le 14 juillet 2021  
 Rafael Paz, le 18 juillet 2021  
 Léonard Gaubusseau, le 20 juillet 2021  
 Ange Careddu, le 20 juillet 2021  
 Naëlle Mukuyu-Kaya, le 26 juillet 2021  
 Rayan-Michel Mbeba Moyambi,  
 le 28 juillet 2021  
 Alessandro D'Adda, le 1<sup>er</sup> août 2021  
 Nino Dumont, le 3 août 2021  
 Flore Hernandez, le 4 août 2021  
 Charline Minière, le 6 août 2021

Milann Minière, le 6 août 2021  
 Aylan Tahar, le 10 août 2021  
 Noah Ameziane, le 14 août 2021  
 Carl Sagniez, le 19 août 2021  
 Amélia Bach, le 26 août 2021  
 Andrea Dubois Jacob, le 27 août 2021  
 Jade Dos Santos, le 29 août 2021  
 Camille Binet Guin, le 1<sup>er</sup> septembre 2021  
 Aaron Herrbach Ravenet,  
 le 6 septembre 2021  
 Emmy Perdereau, le 11 septembre 2021  
 Leo Coqui Blin, le 3 octobre 2021  
 Anna Moothen, le 3 octobre 2021  
 Hélios Tichadou, le 5 octobre 2021

## Mariages

Steve Michelet et Virginie  
 Gloaguen, le 12 juin 2021  
 Eric Moras et Sophie Fanti, le 26 juin 2021  
 Khalil El Moukadim et Soraya  
 Gorsse, le 3 juillet 2021  
 Charles Camille et Sonia Martins  
 Resende, le 7 juillet 2021  
 Christophe Nguyen et Stéphanie  
 Ducamp, le 28 août 2021

Benoit Gibrat et Serineté Konate,  
 le 4 septembre 2021  
 Cyril Cauchoix et Aurélie Dubœuf,  
 le 4 septembre 2021  
 Stéphane Wrobel et Farida Chohra,  
 le 11 septembre 2021  
 Modeste Nana Happi et Joella  
 Ferrière, le 11 septembre 2021  
 Loïg Godard et Eliza Dias, le 2 octobre 2021

## Décès

Claude Legrand, le 25 mai 2021  
 Lucienne Martin veuve Jude, le 17 juin 2021  
 Geneviève Vacher, le 30 juin 2021  
 Monique Hautin épouse  
 Guerin, le 1<sup>er</sup> août 2021  
 Hubert Etienne, le 3 août 2021  
 Simonne Drivaud veuve  
 Régnier, le 9 août 2021  
 Pierre Le Reste, le 16 août 2021  
 Danièle Rolland épouse Menelle,  
 le 7 septembre 2021  
 Roland Chorin, le 9 septembre 2021  
 Thierry Gosse, le 13 septembre 2021  
 Pierre Sudraut, le 28 septembre 2021

# RENOVBAIN®

Solutions pour sanitaires 100% confort

**Transformez votre baignoire  
 avec une ouverture par porte  
 latérale.**

Accédez facilement et en toute sécurité à votre  
 baignoire, par la création d'une ouverture latérale.

Disponible en 3 versions, cette transformation se fait  
 en une demi-journée.

**[www.renovbain.fr](http://www.renovbain.fr)**  
[renovbain.idf@gmail.com](mailto:renovbain.idf@gmail.com)

**Tél. : 01.69.35.09.90**  
 Devis gratuit sur simple demande



## Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021

### Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

À travers la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), la Commune veille à préserver la qualité paysagère des entrées de ville, des espaces commerciaux et des zones d'activités économiques, tout en garantissant une lisibilité satisfaisante et qualitative pour les acteurs économiques. La TLPE s'applique aux enseignes, pré-enseignes et dispositifs publicitaires visibles depuis des voies publiques ou privées ouvertes à la circulation publique. Le Conseil municipal **fixe, à l'Unanimité**, les tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et **dit** que les crédits seront inscrits au budget de la Commune. Les tarifs sont consultables sur la délibération disponible sur le site de la Ville.

### Abattement tarifs municipaux

En raison de la prolongation de la crise sanitaire, les décisions gouvernementales ont entraîné des fermetures de structures muni-

cipales. L'ensemble des activités facturées à l'unité (garderies, restauration scolaire, centre de loisirs...) ont pu automatiquement être déduites aux familles.

Cependant, quelques activités font l'objet d'une facturation forfaitaire. En conséquence, le Conseil municipal **décide, à l'Unanimité** :

- Un abattement de 40 % sur la tarification du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire 2020-2021 pour les usagers inscrits au Conservatoire municipal Erik-Satie en éveil musical et de 20 % pour les adhérents en cursus musical complet ou inscrits en parcours adulte.
- Un abattement de 50 % sur la facturation du forfait mensuel de juin 2021 des études et études-garderies pour les enfants ayant eu au moins 2 semaines de fermeture de classe entre le 6 avril 2021 et la fin de l'année scolaire.
- Un abattement de 100 % de la participation des familles d'un montant de 10 € pour la sortie annuelle de l'École Municipale des Sports du 30 juin 2021 à la base de loisirs de Buthiers.

### Nature en ville

Dans la continuité des actions déjà engagées par la Collectivité pour préserver la biodiversité et l'environnement, dont le Plan Climat de Villebon, la Ville souhaite rejoindre la convention « Nature en ville » du Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Ce dispositif soutient les initiatives locales de préservation du patrimoine naturel.

Le Conseil municipal **autorise, à l'Unanimité**, Monsieur le Maire à signer la convention « Nature en Ville » et ses avenants avec les ENS du département de l'Essonne. Il **précise** que cette convention, conclue pour une durée de 5 années, peut être renouvelée une fois par tacite reconduction pour une période de 5 années, sauf dénonciation motivée par l'une des parties 6 mois avant la date d'expiration de la convention et par lettre recommandée avec accusé de réception.

### Communauté Paris-Saclay

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay, actuellement située au 1 rue Jean-



Rostand à Orsay, a déménagé courant juin pour installer son siège social au 21 de la même rue.

Le Conseil municipal **approuve, à l'Unanimité**, les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay modifiés en tenant compte de ce changement d'adresse.

### Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien

Dans le cadre des festivités de la Saint-Côme et Saint-Damien 2021, un repas est organisé vendredi 24 septembre 2021 à 20 h sous la halle de l'Hôtel de Ville.

Le Conseil municipal **décide, à l'Unanimité**, de fixer le prix de vente du repas à 8 € à partir de 12 ans et 4 € pour les moins de 12 ans. Il **dit** que l'ensemble des recettes de cette vente sera versé sur la régie de recettes du Centre Culturel Jacques-Brel.

### Centre Sportif Saint-Exupéry

Il s'avère nécessaire de remettre à jour le règlement intérieur du Centre Sportif Saint-Exupéry pour tenir compte de l'augmentation du patrimoine bâti, de la requalification des gymnases Terray et Mermoz, de la transformation du terrain d'honneur, de l'évolution de la réglementation et des associations sportives.

Le Conseil municipal **adopte, à l'Unanimité**, le règlement intérieur actualisé du Centre Sportif et **approuve** les termes de la convention-type de mise à disposition des locaux sportifs communaux aux associations.

### Rénovation énergétique

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) et les communes de Bures-sur-Yvette, Épinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Chatel, Longjumeau, Massy, Nozay, Palaiseau, Verrières-le-Buisson et Villebon-sur-Yvette sont lauréates du programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE), porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Ce programme, qui s'étend jusqu'au 15 mars 2023, vise à soutenir des projets mutualisés de rénovation énergétique du patrimoine des collectivités territoriales. Le Conseil municipal **autorise, à l'Unanimité**, le Maire à signer la convention de partenariat et tous documents y afférents avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et la FNCCR dans le cadre de la mise en œuvre du programme ACTEE SEQUOIA. Il **dit** que la recette sera inscrite au budget de la Commune.



Le règlement intérieur du Centre Sportif Saint-Exupéry a été remis à jour.

### Projet fondation OVE

La Fondation OVE accueille et accompagne les personnes en situation de handicap ou en grande difficulté, tout en œuvrant à leur accès aux droits fondamentaux. Depuis plus de 5 ans, la Municipalité accompagne la Fondation dans son projet d'implantation de la toute première Cité de l'Autonomie et du Partage, dénommée « CAP Villebon ».

Le Conseil municipal **décide, à l'Unanimité**, d'acquiescer auprès de la Fondation les parcelles cadastrées section n°AH n°880, AH n°882, AH n°884, AH n°885 et AH n°887, d'une superficie totale d'environ 6 570 m<sup>2</sup> rue des Maraîchers, pour un montant de 714 604 € HT. Il **précise** que les frais d'actes de l'acquisition seront à la charge de la Commune et **autorise** Monsieur le Maire à engager les démarches relatives à l'acquisition de ces parcelles, à signer les actes y afférents et à décider des conditions d'entrée en jouissance. Le Conseil municipal **dit** que les frais d'acte seront à la charge de la Commune et que la dépense sera inscrite sur le compte 2111 au budget 2021.

Le Conseil Municipal **autorise, à l'Unanimité**, la Fondation OVE ou ses mandataires à déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme et d'autorisation de construire et d'aménager un établissement recevant du public (ERP), nécessaires à la réalisation du projet CAP Villebon sur une emprise foncière d'environ 4 000 m<sup>2</sup>, issue de la parcelle cadas-

trée B n°220 localisée rue Jacques-Brel. Il **autorise** Monsieur le Maire à déposer au nom de la Commune une déclaration préalable pour la division foncière de la parcelle B n°220 et à signer, au nom de la Commune, ladite déclaration préalable, ainsi que les pièces annexes qui s'y attachent. Il **approuve** la mise à jour à venir de la numérotation cadastrale de la parcelle B n°220p, une fois qu'elle sera officiellement divisée de la parcelle mère cadastrée section B n°220. Il **dit** qu'une nouvelle délibération pour la cession de cette emprise sera présentée lors d'une prochaine séance du Conseil municipal.

### Fonds de solidarité pour le logement

Depuis plusieurs années, la Commune est membre et soutient financièrement le Groupement d'Intérêt Public (GIP) administrant le Fonds de Solidarité pour le Logement de l'Essonne (FSL).

Le Conseil Municipal **approuve, à l'Unanimité**, le projet de modification de l'article 2 de la convention constitutive sur la prorogation du GIP du Fonds de Solidarité pour le Logement de l'Essonne pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, soit jusqu'au 31 décembre 2027. Il **accepte** l'ensemble des termes de la convention et **décide** de renouveler l'adhésion fixée à hauteur de 0,15 centimes d'euros par habitant et par an. Il **autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte et document inhérents et **précise** que le montant de la contribution annuelle sera inscrit aux budgets primitifs au compte 6281.

## Conseil municipal du 30 septembre 2021



### Communauté d'agglomération Paris-Saclay

Le Conseil municipal **prend acte** de la communication du rapport d'activité 2020 de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, tel que présenté en séance.

Il **approuve, à l'Unanimité**, le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay du 21 juin 2021. Ce rapport présente une diminution de l'Attribution de Compensation (AC) de 2 700 € sur 2021 et de 5 400 € sur 2022 en raison de l'ajustement des frais de personnel dédié à la compétence de voirie sur la Commune. L'AC augmente de 2 825 € afin d'ajuster l'adhésion à l'association Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix à compter de 2021. Le Conseil municipal **prend acte** du montant prévisionnel de l'Attribution de Compensation 2021 pour un montant de 14 677 090,81 € et du montant prévisionnel de l'AC 2022 pour un montant de 14 674 390,81 €.

### Garantie d'emprunt

La Société Immobilière 3F-Direction Financière propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt de 3 740 000 € destiné à financer la réhabilitation de 164 logements au 1 bis résidence La Plante des Roches. Le Conseil municipal **accorde, à l'Unanimité**, sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement de ce prêt. Il s'engage à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges pendant toute la durée du prêt.

### Convention de financement du poste de directeur de la MJC Boby-Lapointe

Une convention tripartite de financement du poste de directeur de la MJC Boby-Lapointe a été conclue entre la Ville, la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Île-de-France (FRMJC IDF) et le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP) en 1988. Elle définit le directeur de la MJC comme un salarié de la FRMJC IDF.

En raison de divergences internes entre cette structure et la MJC, cette dernière a décidé de voter sa désaffiliation de la FRMJC IDF lors d'un Conseil d'Administration réuni le 18 avril 2021. Cette décision provoque de fait un motif de dénonciation de la convention tripartite de financement du poste.

Le Conseil municipal **dénonce, à l'Unanimité**, la convention dans le respect du préavis d'un an avant le 31 décembre 2021 pour une effectivité au 31 décembre 2022. Il charge Monsieur le Maire d'engager les démarches administratives nécessaires à cette dénonciation.

### Relais Petite Enfance

La création d'un Relais d'Assistants Maternels intercommunal du Moulin en 2015 s'est accompagnée de la signature d'une convention tripartite entre les villes de Villebon-sur-Yvette, Champlan et Villejust. Elle détermine les modalités de répartition des coûts de fonctionnement et

d'investissement entre les communes et doit être renouvelée tous les trois ans.

Les missions du Relais d'Assistants Maternels évoluent, favorisant un premier niveau d'information sur les modes d'accueil du jeune enfant. La dénomination RAM se transforme en RPE pour Relais Petite Enfance.

Le Conseil municipal **approuve, à l'Unanimité**, les termes de la convention tripartite. Il **autorise** le Maire à la signer pour une durée de 3 ans et 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et à solliciter les aides financières de fonctionnement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Il **prend acte** du changement de dénomination à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

### Création d'un cabinet médical

La Commune a délibéré en septembre et novembre 2019 afin d'acheter un local pour la création d'un cabinet médical et son extension sis à l'angle de la rue des Cerisiers et de la rue du Viaduc. Le coût global de cet achat (extension comprise) s'élève à 1 099 633 €.

Afin de financer ce projet, le Conseil municipal **sollicite, à l'Unanimité**, l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France au titre de l'aide aux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), centres de santé et cabinets de groupe, pour un montant de 250 000 €.

Il **sollicite** également une subvention d'un montant de 250 000 € auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île-de-France.

Le Conseil municipal **autorise** le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération et **dit** que les crédits seront inscrits au budget.

### Projet de la fondation OVE

Dans le cadre du projet CAP Villebon de la Fondation OVE, les procédures notariales prévoient un nouvel échange de terrains par deux actes distincts.

Dans un premier temps : un acte d'acquisition au profit de la Commune, sans condition suspensive, d'un terrain d'environ 6 570 m<sup>2</sup> sis rue des Maraîchers approuvé lors du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Il s'agit de l'ancien foncier cédé par la Commune, sur lequel la Fon-

dation OVE n'a pu édifier son projet. Dans un second temps : une promesse de vente au profit de la Fondation OVE.

Le Conseil municipal **approuve, à l'Unanimité**, la cession au profit de la SCI Villebon sentier du Rocher de la parcelle cadastrée section B n°220p, d'une superficie d'environ 3 715 m<sup>2</sup>, telle qu'annexée à la délibération, pour un montant de 404 935 € HT.

Il **approuve** la mise à jour de la numérotation cadastrale de cette parcelle, une fois qu'elle sera divisée de la parcelle mère actuellement cadastrée section B n°220. Il **autorise** la conclusion d'une promesse de vente sous condition suspensive de la désaffectation et du déclassement préalable du bien à vendre. La désaffectation ne peut intervenir que dans un délai qui sera fixé par la promesse de vente. Il **décide** également que la parcelle fera l'objet d'un déclassement préalablement à sa cession définitive, dès lors qu'elle appartient encore à ce jour au domaine public de la Commune.

Le Conseil municipal **autorise** le Maire à engager les démarches nécessaires liées à la désaffectation et au déclassement du domaine public de la parcelle, à signer les actes y afférents, ainsi qu'à décider des conditions d'entrée en jouissance. Il **précise** que les frais de géomètre liés à la division de la parcelle cadastrée B n°220 seront pris en charge par la Commune. Les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur. La recette sera inscrite sur le compte 024 du Budget 2021.

### Vente d'une parcelle rue du Moulin de la Planche

Dans le cadre du Plan Climat, la Municipalité prévoit de valoriser un espace naturel situé rue du Moulin de la Planche pour un usage public collectif. Des projets de valorisation sont actuellement à l'étude.

La maison d'habitation principale située sur le terrain n'a pas trouvé d'utilité pérenne depuis son acquisition. Elle a été mise en vente dans une procédure de « vente sous pli cacheté au mieux-disant ».

Malgré une large publicité et plusieurs visites d'acheteurs potentiels, aucune offre n'a été présentée. La procédure a donc été déclarée infructueuse au 1<sup>er</sup> septembre 2021 (date limite du dépôt des offres).

Le Conseil municipal **rapporte, à la Majorité** (M<sup>me</sup> Durand, M. Vaillant, M. Tribondeau, M. Morichaud, M<sup>me</sup> Guin et M<sup>me</sup> Boutault ayant voté contre), la délibération n°2021 05 032 portant sur la vente sous pli cacheté au mieux-disant de la parcelle bâtie cadastrée AH n°502p, désormais cadastrée section AH n°917, sise 16 rue du Moulin de la Planche. Il **décide** de ne pas renouveler cette procédure.

Le Conseil municipal **décide** de la mise en vente au mieux-offrant de cette parcelle par le biais de plusieurs agences immobilières locales et sur des sites Internet spécialisés dans l'immobilier à un prix de vente de 635 000 € HT. Ce montant reste négociable. Le Conseil municipal **précise** que les frais d'agence et notariés seront à la charge de l'acquéreur. Il **autorise** le Maire à engager et mener les démarches nécessaires à la vente de la parcelle AH n°917, à signer les actes y afférents, ainsi qu'à décider des conditions d'entrée en jouissance.

### Indemnité en cas de démission du Maire

En cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le Maire est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par un Adjoint, dans l'ordre des nominations et, à défaut d'Adjoint, par un Conseiller municipal désigné par le Conseil ou, à défaut, pris dans l'ordre du tableau.

Le Conseil municipal **décide, à l'Unanimité**, de verser à l'Adjoint suppléant l'indemnité de fonction du Maire fixée par délibération pendant la période de suppléance. Il **précise** que l'indemnité de fonction est versée mensuellement à compter de la date effective de la suppléance, c'est-à-dire à compter de l'acceptation définitive de la démission par la Préfecture, et **dit** que les dépenses correspondant à cette mesure seront imputées au budget communal.

Retrouvez les comptes rendus complets des Conseils municipaux sur le site de la Ville, rubrique Ma Ville : Actes administratifs.

## Conseil municipal du 14 octobre 2021



### Élection du Maire

Le Conseil municipal **élit**, parmi les membres du conseil, M. Victor Da Silva, Maire de la Commune, au cours d'un scrutin secret et à la majorité absolue (27 voix pour et 6 bulletins blancs).

### Nombre d'Adjoints au Maire

Le Conseil municipal **fixe**, à l'**Unanimité**, le nombre d'adjoints au Maire à neuf.

### Élection des Adjoints au Maire

Le Conseil municipal **élit**, au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel (27 voix pour et 6 bulletins blancs), les adjoints suivants :

Fonction	Nom
1 <sup>er</sup> adjoint	Patrick Batoufflet
2 <sup>e</sup> adjointe	Nathalie Plumail
3 <sup>e</sup> adjoint	Romain Millard
4 <sup>e</sup> adjointe	Michèle Boulanger
5 <sup>e</sup> adjoint	Patrick Faure
6 <sup>e</sup> adjointe	Dominique Rousseau
7 <sup>e</sup> adjoint	Mohamed Dehbi
8 <sup>e</sup> adjointe	Olivia Lucas
9 <sup>e</sup> adjoint	Dominique Fontenaille

### Indemnités de fonction des élus

Le Conseil municipal détermine, à l'**Unanimité**, le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints. Il **fixe** les indemnités de fonctions attribuées au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers municipaux délégués à compter de la date d'entrée en fonction des élus et selon les modalités exposées en séance.

Il **décide** des conditions de remboursement des frais de mission, et de verser à l'Adjoint au Maire suppléant l'indemnité de fonction du Maire pendant la période de suppléance.

### Délégations au Maire

Dans le cadre des articles L2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal **délègue**, à l'**Unanimité**, au Maire, certaines de ses attributions afin de faciliter la bonne marche de l'administration municipale.

### Représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du CCAS

Le Conseil municipal **fixe** le nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à seize (8 Conseillers municipaux, 8 représentants non-membres du Conseil municipal désignés par le Maire). Il élit les représentants du Conseil municipal au sein du CCAS au scrutin de liste secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel (27 voix pour la liste Villebon avec Vous, 6 voix pour la liste Partageons Demain).

Liste	Titulaires
Villebon avec Vous	Dominique Fontenaille
Villebon avec Vous	Dominique Rousseau
Villebon avec Vous	Michèle Boulanger
Villebon avec Vous	Patrick Faure
Villebon avec Vous	Olivia Lucas
Villebon avec Vous	David Polizzi
Villebon avec Vous	Nicole Marie
Partageons Demain	Dominique Durand

Suivants de liste :

Liste	Titulaires
Villebon avec Vous	Mohamed Dehbi
Partageons Demain	Régis Vaillant
Partageons Demain	Ophélie Guin
Partageons Demain	Marina Boutault
Partageons Demain	Gilles Morichaud
Partageons Demain	Olivier Tribondeau

### Représentants du Conseil municipal au sein de la CLECT de la Communauté Paris-Saclay

Le Conseil municipal **désigne**, à la **Majorité**, (Dominique Durand, Régis Vaillant, Olivier Tribondeau, Gilles Morichaud, Ophélie Guin et Marina Boutault se sont abstenus) Dominique Fontenaille (titulaire) et Bertrand Thore (suppléant) comme représentants du Conseil municipal au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

### Représentants du Conseil municipal au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée

Le Conseil municipal **désigne**, à la **Majorité**, (Dominique Durand, Régis Vaillant, Olivier Tribondeau, Gilles Morichaud, Ophélie Guin et Marina Boutault se sont abstenus) Anne-Sophie Clauw et Bertrand Thoré (titulaires), Michèle Boulanger et Dominique Fontenaille (suppléants) comme représentants du Conseil municipal au sein du SIEI.

## Représentants du Conseil municipal au sein de la Commission d'attribution des bourses d'aides aux projets des jeunes Villebonnais

Le Conseil municipal désigne, à l'Unanimité, Alexandre Bougaud, Théophile Alsac et Dominique Durand pour siéger au sein de cette Commission. Elle sera par ailleurs composée de la Directrice Générale Adjointe Culture, Communication, Jeunesse, Sports, du Directeur du Pôle Jeunesse, Sports, Lien Social et Associatif, et de la Responsable du Point Information Jeunesse.

## Commission d'appel d'offres pour le concours de maîtrise d'œuvre dans la construction de la crèche de La Roche

Le Conseil municipal acte qu'il est pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après ce dernier. Il acte également la composition de la Commission d'Appel d'Offres spécifique pour le concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un équipement public de la petite enfance (EAJE).

Titulaires	Suppléants
Dominique Rousseau	David Polizzi
Patrick Faure	Olivier Lehoussel
Nathalie Plumail	Michel Cinotti
Ophélie Guin	Gilles Morichaud
Jacques Fantou	

Retrouvez la nouvelle composition du Conseil municipal sur le site la Ville, rubrique Ma Ville, Vos élus.

## Vos élus vous reçoivent

Vous pouvez obtenir un rendez-vous par téléphone ou sur [www.villebon-sur-yvette.fr](http://www.villebon-sur-yvette.fr) rubrique Vie citoyenne / vos élus.

### Victor Da Silva

Maire de Villebon-sur-Yvette  
secretariat@villebon-sur-yvette.fr

### Patrick Batoufflet

1<sup>er</sup> Adjoint à la vie culturelle, sportive et aux relations avec les villes jumelées

### Nathalie Plumail

2<sup>e</sup> Adjointe à la transition écologique

### Romain Millard

3<sup>e</sup> Adjoint à la démocratie locale et à la communication

### Michèle Boulanger

4<sup>e</sup> Adjointe à la vie scolaire

### Patrick Faure

5<sup>e</sup> Adjoint à la gestion et à la modernisation des bâtiments publics

### Dominique Rousseau

6<sup>e</sup> Adjointe à petite enfance et au soutien à la parentalité

### Mohamed Dehbi

7<sup>e</sup> Adjoint à la jeunesse et à la prévention spécialisée

### Olivia Lucas

8<sup>e</sup> Adjointe au cadre de vie et aux mobilités douces

### Dominique Fontenaille

9<sup>e</sup> Adjoint aux solidarités et à la stratégie financière

### Karine Lorin

Conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire et aux centres de loisirs

### Michel Cinotti

Conseiller municipal délégué aux cérémonies, aux relations publiques et au devoir de mémoire

### Monique Bert

Conseillère municipale déléguée à la voirie et à l'éclairage public

### Olivier Lehoussel

Conseiller municipal délégué à l'aménagement numérique, aux commerces et à l'artisanat local

### Sabrina Dbili

Conseillère municipale déléguée au projet Terre de Jeux 2024 et aux relations avec la CPS sur la politique sportive

### David Polizzi

Conseiller municipal délégué au plan de lutte contre les ruissellements et inondations

### Nicole Marie

Conseillère municipale déléguée à la valorisation du patrimoine touristique

### Bertrand Thoré

Conseiller municipal délégué au plan trottoirs et au plan vélos

### Jacques Fantou

Conseiller municipal délégué à l'hygiène, à la sécurité et à l'accessibilité des bâtiments

### Anne-Sophie Clauw

Conseillère municipale déléguée à la politique du handicap et de l'inclusion

### Gautier Dekerte

Conseiller municipal délégué aux transports publics

### Claire Abadie Marteil

Conseillère municipale

### Christophe Olivier

Conseiller municipal

### Isabelle Anna Filipuzzi

Conseillère municipale

### Alexandre Bougaud

Conseiller municipal

### Virginie Polizzi

Conseillère municipale

### Théophile Alsac

Conseiller municipal

Tél. 01 69 93 49 02

### Ophélie Guin

Conseillère municipale

### Régis Vaillant

Conseiller municipal

### Marina Boutault

Conseillère municipale

### Olivier Tribondeau

Conseiller municipal

### Dominique Durand

Conseillère municipale

### Gilles Morichaud

Conseiller municipal

Tél. 06 52 93 75 68

**OTempsTic**

Tél : 06 87 77 39 41  
[www.otempstic.fr](http://www.otempstic.fr)



Benoît Cousquer - Palaiseau  
**Interventions à domicile :**  
**Assistance technique, formation**  
sur votre PC, tablette, smartphone  
**Déduction - crédit impôts : 50 %**



## OPTIQUE DE LA MAIRIE

1 place Gérard-Nevers  
91140 Villebon-sur-yvette

Tél.Fax **01 60 14 64 13**  
[www.optiquedelamairievillebon.com](http://www.optiquedelamairievillebon.com)

POUR VOS YEUX EXIGEZ DES VERRES  
DE QUALITÉ FRANÇAISE

## PARTAGEONS DEMAIN

# M. Fontenaille ou de l'art de communiquer pour effacer les controverses

Aujourd'hui nous prenons acte de la démission de M. Fontenaille pour raisons de santé et de son choix de postuler pour un poste d'adjoint. C'est donc le moment de faire une rétrospective de ses dernières actions et de sa communication.

Promoteur de l'installation d'un centre pour personnes en situation de handicap sur le terrain derrière la MJC, il nous traite par le mépris lorsque nous protestons contre la destruction de cette zone humide et boisée. Nous enchaînons alors pétition, courriers, interventions en Conseil Municipal, articles, etc pour l'alerter sur l'erreur en préparation. Poussé par la Communauté Paris Saclay à faire effectuer une expertise, M. Fontenaille doit se résoudre à l'évidence et constater que nous avons raison ! Pourtant, cela devient sous sa plume : « La municipalité protège une nouvelle zone humide ». Sans commentaire !

Apprenant que la cour de l'école Andersen avait été entièrement imperméabilisée avec une couche de bitume, nous demandons « Pourquoi ne pas avoir plutôt choisi de végétaliser la cour ? » (à l'instar de nombreuses municipalités). Il nous est répondu que c'est hors de question, les professeurs des écoles s'y opposant à cause des chaussures salies par la terre. Quelle surprise lorsque à la dernière commission municipale, la végétalisation des cours est parée de toutes les qualités. Devant notre étonnement, M. Fontenaille nous explique qu'il a toujours été d'accord, mais qu'il y a 6 mois les services lui avaient dit qu'il n'existait pas de solution technique pour ce sujet ! Les explications changent au fil des semaines pour justifier le revirement.

Autre exemple, à la surprise générale, M. Fontenaille fait installer des tourniquets aux accès du chemin des écoles et des barrières le long de la RD59 pour plus de 25 000 €. Devant les protestations, il finit

par retirer les tourniquets à la fin de l'été et défend finalement une solution proposée par l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette pour la RD59. Nous aurions aimé que PREALABLEMENT à ses décisions, il réfléchisse avec les usagers pour choisir la meilleure solution. Malheureusement, il décide et on réfléchit après en ayant dépensé des milliers d'euros en pure perte.

Nous sommes heureux de voir tous ces retours en arrière que nous avons souhaités, mais n'aurait-il pas mieux valu procéder autrement ? Tout ceci est du temps et de l'argent perdus, une démocratie qui fonctionne mal, une communication trompeuse qui décrédibilise l'action publique et la parole politique.

Au moment où un nouveau maire va s'installer, il est temps de demander solennellement à celui-ci de mettre fin à ces pratiques et d'installer un fonctionnement plus collectif et démocratique.

### RUE DES MARAÎCHERS

Les travaux de la rue des Maraîchers sont maintenant en cours depuis un an et sont annoncés pour continuer jusqu'à l'été 2022. Ces travaux ne se déroulent pas sans nuisances pour les riverains, nuisances qui pourraient certainement être mieux tolérées si elles étaient minimisées et surtout si elles étaient anticipées. Pourquoi ne pas mettre à disposition des habitants de la ville, le nom et le numéro de téléphone de la personne en charge de la relation entre les riverains et les entreprises, pratique courante des travaux d'aménagement ?

Nous avons également vérifié si l'engagement de faire un trottoir de 1m40 de large était bien tenu. Après avoir communiqué lors d'un Conseil Municipal sur ce sujet, des sections ont été reprises pendant l'été. Néanmoins, de nombreux obstacles vont rester et des passages d'une largeur

inférieure à 1 m sont maintenant prévus contrairement aux engagements de M. Fontenaille. Nous invitons les habitants à reporter toute anomalie afin de minimiser ces obstacles qui poseront problème aux personnes en fauteuil roulant ou avec une poussette, qui obligeront les groupes se croisant à descendre sur la chaussée. Le but est de bien faire la rue et ne pas devoir entreprendre des travaux correctifs dans les années à venir.

Le comité de pilotage sur le sujet, rassemblant des élus, des représentants des associations, le personnel technique ne s'est pas réuni depuis Mars 2021. Face à nos interrogations, M. Fontenaille a promis au Conseil de septembre de relancer ses travaux et d'organiser pour janvier 2022 le débat sur l'organisation de la circulation aux abords de l'école de la Roche.

### HÔPITAL : LE SERVICE PUBLIC EN DIFFICULTÉ

Merci au directeur du Groupement Hospitalier du Nord Essonne (GHNE) qui est venu en Conseil Municipal présenter le projet de nouvel hôpital et les difficultés qu'il rencontre au quotidien à faire fonctionner les différents services avec le manque de personnel. Des progrès obtenus très récemment sur le financement du projet permettent le maintien d'une offre significative à Longjumeau. En revanche, le projet reste en deçà des besoins attendus pour les années à venir et des difficultés sérieuses s'annoncent pour les Villebonnais devant se rendre à l'hôpital en transports en commun pour y travailler, voir des proches ou se faire soigner.

Le 12 Octobre 2021,

## VILLEBON AVEC VOUS

# Dominique Fontenaille, 18 ans au service des Villebonnais

Alors que Dominique Fontenaille vient de quitter ses fonctions de Maire, les membres de la liste « Villebon Avec Vous » tiennent, à cette occasion, à rappeler – même de manière résumée – l’immense travail qu’il a réalisé pour notre commune et ses habitants au cours de ces 18 dernières années.

Élu Maire par le conseil municipal en mars 2003 à la suite du décès soudain de son prédécesseur Gérard Nevers, Dominique Fontenaille a rapidement su construire une relation de confiance avec les Villebonnais ainsi qu’avec le personnel communal, par une présence de tous les instants, son sens de l’écoute, une grande maîtrise des dossiers et son aptitude à tenir ses engagements.

Cette relation de confiance aura convaincu une large majorité de nos concitoyens de porter leurs suffrages sur sa liste lors des élections municipales de 2008, 2014 et 2020 et sur son nom lors des élections départementales de 2003, 2008 et 2015.

Durant ces 18 années, Villebon a mis en œuvre, sous son impulsion, des politiques publiques cohérentes et de long terme dans les différents domaines de la vie communale, au service d’une ambition simple mais sans cesse inachevée : construire une ville où il fait bon vivre.

Une ville où il fait bon vivre, c’est une ville partagée avec des habitants de tous les âges et de toutes conditions. Cela se sera traduit notamment par le respect des engagements vis-à-vis de l’État en matière de construction de logements sociaux accessibles notamment aux plus jeunes et aux familles (9 % en 2008, près de 20 % aujourd’hui), la mise en accessibilité des bâtiments publics, le soutien à la création de l’EHPAD Geneviève Anthonioz de Gaulle et,

bientôt, l’implantation de la Cité de l’autonomie et du partage (CAP Villebon) portée par la Fondation OVE pour l’accueil de personnes handicapées.

Une ville où il fait bon vivre, c’est une ville où l’on peut fonder une famille. C’est pourquoi, budget après budget, la priorité aura été constamment accordée à la petite enfance (construction et rénovations de crèches, création d’un relais d’assistantes maternelles, soutien à la parentalité). Aujourd’hui, le résultat est là : Villebon-sur-Yvette fait désormais partie des rares communes en France où les capacités d’accueil des jeunes enfants sont légèrement supérieures aux besoins de la population.

Une ville où il fait bon vivre, c’est une ville où l’on peut accéder à la culture et au sport. Pour ce faire, la Ville a entretenu et amélioré ses équipements publics. Elle a également maintenu un soutien financier aux associations à de très hauts niveaux au fil des exercices budgétaires, malgré les crises et la baisse des dotations de l’État. Résultat : loin d’être devenue une « ville dortoir », Villebon bénéficie d’une vie culturelle et sportive dynamique qui lui vaut de faire partie, depuis 2018, des rares communes de l’Essonne à être labellisées « Ville active, Ville sportive ».

Une ville où il fait bon vivre, c’est une ville avec des opportunités professionnelles. Grâce à la très forte implication des équipes municipales successives pour le développement de nos trois zones d’activités (Courtabœuf, Villebon 2 et la Prairie) et le soutien au commerce local, notre commune compte aujourd’hui 12 000 emplois sur son territoire pour 10 000 habitants, et un taux de chômage nettement inférieur aux moyennes nationales et départementales. Citons une

autre réalisation qui doit beaucoup à l’engagement personnel de Dominique Fontenaille : l’École de la Deuxième Chance (E2C), située dans le parc de Courtabœuf et qui œuvre pour que des personnes en grande difficulté sociale puissent retrouver le chemin de l’emploi.

Une ville où il faut bon vivre, c’est une ville respectueuse de l’environnement. En ce sens, les actions communales auront été multipliées au cours de ces 18 années : rénovations de plusieurs équipements publics, créations de circulations douces, fleurissement écoresponsable, enrichissement du patrimoine arboricole, etc. Aujourd’hui, avec le Plan Climat Villebon, les aspects environnementaux sont désormais intégrés à l’ensemble des politiques communales.

Enfin, une ville où il fait bon vivre, c’est une ville gérée avec rigueur. Sous la responsabilité de Dominique Fontenaille, la Ville aura su concilier un fort investissement pour entretenir et améliorer le patrimoine de la Ville, une maîtrise de la dette communale et une politique de modération fiscale, avec des taux communaux d’imposition stables depuis 2007 et qui sont les plus bas parmi les villes de l’Essonne de plus de 10 000 habitants.

Bien sûr, tout n’est pas parfait et beaucoup reste à faire, mais Dominique Fontenaille aura fait beaucoup. Il continuera d’ailleurs, durant les prochaines années, à servir la commune en tant qu’adjoint du nouveau Maire.

Grâce à son action, notre Ville dispose des atouts nécessaires pour se projeter dans l’avenir avec confiance et relever les défis qui s’annoncent. Aussi, merci Monsieur Fontenaille.

**Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Patrick Faure, Dominique Rousseau, Mohamed Dehbi, Olivia Lucas, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Olivier Lehousel, Sabrina Dbili, David Polizzi, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi, Théophile Alsac.**  
[www.villebonavecvous.net](http://www.villebonavecvous.net)

## Fermetures fêtes et jours fériés

En cette fin d'année, les services administratifs et le Centre Technique municipal seront fermés :

**Armistice** : jeudi 11 novembre.

Réouverture vendredi 12 novembre à 8h30.

**Noël** : vendredi 24 décembre à partir de midi. Réouverture lundi 27 décembre à 8h30.

**Nouvel an** : vendredi 31 décembre à partir de midi. Réouverture lundi 3 janvier à 8h30.

Pour toutes vos démarches administratives, pensez aux démarches en ligne et à l'application mobile Villebon.

## Don du sang

Les prochaines campagnes de don du sang se tiendront vendredi 7 janvier et 18 mars, de 15 h à 20 h, au Foyer des sportifs du gymnase Marie-Marvingt au Centre Sportif Saint-Exupéry.

Les établissements de don du sang ont plus que jamais besoin de votre mobilisation. 1 don d'une heure revient à 3 vies sauvées. Prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

## Prospectus pour du dépannage : restez prudents !



**Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un prospectus avec des numéros d'urgence ? Prudence ! Certains peuvent cacher des entreprises frauduleuses.**

Ces publicités prennent généralement la forme d'un tract avec un liseret bleu, blanc, rouge et éventuellement une appellation « Informations utiles de votre ville ». Ils contiennent des numéros d'urgence (police, pompiers...) mais également des dépannages 7j/7 en tous genres (plombiers, serruriers...) se recommandant parfois de la Mairie.

Restez vigilants : la Ville ne diffuse pas ce type de communication et ne participe à aucune promotion d'opération commerciale. Ces documents contiennent souvent des numéros surtaxés dont certains sont susceptibles de cacher une escroquerie. **En cas de doute, contactez la Police municipale au 01 69 93 49 40 ou la Gendarmerie au 01 60 14 00 34.**

## VOUS FAIRE VACCINER PRÈS DE CHEZ VOUS

Vous cherchez à vous faire vacciner contre la Covid-19 ?

Retrouvez les centres de vaccination les plus proches.

**Massy** : espace Liberté, 1 avenue du Général-de-Gaulle

**Palaiseau** : espace Bara, 3-7 rue des Écoles

Sur rendez-vous.

De nombreux cabinets d'infirmières et pharmacies proposent également des créneaux de vaccination. Les rendez-vous peuvent se prendre sur doctolib.fr

## Mieux connaître la population grâce au recensement

**Une partie de la population villebonnaise sera recensée du jeudi 20 janvier au samedi 26 février 2022. Cette opération obligatoire permet de mieux connaître les habitants et de construire un territoire qui vous ressemble.**

Âge, profession, conditions de logement... Le recensement établit un échantillon représentatif de la population de la Commune. Pour l'État et la Ville, ces informations servent notamment à définir des politiques publiques nationales, établir la

contribution de l'État au budget de la Ville ou prévoir les services et équipements collectifs (écoles, crèches...) nécessaires. Les noms et photos des futurs agents recenseurs seront prochainement disponibles sur le site de la Ville.

## Amendes, impôts : payez chez votre buraliste

**Pour vous faciliter le quotidien, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin que vous puissiez régler vos impôts, amendes...**

Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces jusqu'à 300 € ou par carte bancaire. Cette démarche de proximité fait suite à la fin progressive de la gestion du paiement en espèces dans les structures de la DGFIP. Retrouvez les buralistes accrédités pour ces paiements sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Vous préférez vous tourner vers un centre des impôts ? Trois guichets en Essonne conservent une caisse pour le paiement en espèces. Le plus proche se situe au 34 avenue du 8-Mai-1945 à Palaiseau.

# Villebon en cartes postales

**Bâtiments municipaux, activités rurales, fêtes de village... Les cartes postales de la fin du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle représentent un véritable témoignage de la vie à Villebon au siècle dernier.**

La carte postale est née en Autriche en 1865. Elle est l'œuvre d'Heinrich Stephan, postier prussien qui réorganisa et appliqua la nationalisation des services privés des postes. Devenu Heinrich von Stephan, il connut une ascension fulgurante, devenant successivement Directeur du service postal de la Fédération allemande du nord puis Ministre d'État.

Dans un premier temps, la carte postale, alors non illustrée, est très utilisée pendant la guerre franco-prussienne de 1870 pour communiquer entre unités de combats. En 1869, l'économiste autrichien Emmanuel Hermann crée la carte postale préimbrée. En France, la Poste l'utilise pour communiquer entre bureaux avant d'autoriser sa commercialisation en 1875. À partir de 1881, la carte postale se dote d'illustrations puis de photographies, à l'initiative du Marseillais Dominique Piazza, négociant devenu inventeur et mécène.

## Les cartes villebonnaises, témoins historiques

Le livre de Bernard Bertet *Villebon ses hameaux leur passé* (mai 1984), coédité par la Mairie et la MJC Bobby-Lapointe, est fondé sur plus de 400 cartes postales et photographies datant du début XX<sup>e</sup> siècle. Ce témoignage inégalé de la vie au village de Villebon en cette période permet de réaliser des études sur de nombreux sujets. Il apporte un éclairage intéressant sur la manière de regarder les 800 habitants et leur cadre de vie.

## Le Château de Villebon

Les extérieurs du domaine – outre le bâti de celui-ci – sont particulièrement mis en valeur. Sur les cartes postales, apparaissent le parc et les vaches au « pâturage de la Bretèche », la Grille d'honneur et le pont sur l'Yvette révélant la taille de la propriété. Les photographies présentent également l'orangerie, le pavillon Sully, la maison et l'allée Henri IV, le pavillon et l'allée François I<sup>er</sup>... Du côté de l'école de l'Île de France, la maison des Glycines, la pièce d'eau du parc (parfois appelée « le lac en hiver » sur lequel patinent les jeunes), le château d'eau et le stade de football, dit « champ de jeu », sont représentés.

## Les panoramas

Grâce à la topographie locale, il est possible de découvrir des vues des Casseaux, des écoles de La Roche, de la Butte Sainte-Catherine, de la Fontaine d'Yvette dans le quartier suisse ou encore du haut de l'escalier dit des « 162 marches » dans un quartier créé à cette époque, Les Yvettes-Lozère.

## Les bâtiments remarquables

Parmi les illustrations des édifices communaux, on peut admirer la Chapelle des seigneurs avant l'installation de la paroisse en 1587 (ensuite promue église), l'abreuvoir de l'île d'Amour, le Moulin neuf ou encore les ponts de la Basse Roche, de Fourcherolles, de la Planche.

Une carte illustre l'ancienne Mairie. Alignées d'un côté à l'autre de la rue, quatre femmes vêtues de longues robes sont accompagnées de fillettes, dont une pousse la brouette portant une lessiveuse. Un petit garçon se tient tout près de sa mère. À l'arrière-plan, on distingue un vieil homme seul.

## Le chemin de fer

Les cartes apportent un beau témoignage de la gare de Villebon État, de la construction de la ligne Paris-Chartres (1913), du viaduc et de la ligne SNCF aujourd'hui disparus. Apparaît également la gare de Palaiseau-Villebon en 1900.

## Les activités rurales

Elles sont présentées au cœur de la vie locale avec la culture des fraises, des vignes, des fleurs, des cerisiers, des pommiers, mais aussi avec les vaches en pâturages et les chevaux au haras.

## L'industrie

Les photographies montrent la « Maison du Diable » de M. Girardot, construite pour mettre en bouteilles les eaux du Vat-en-cul, avant d'être abandonnée, l'eau n'étant plus potable. Illustrant le travail réservé aux femmes, une carte présente « les laveuses de l'Yvette » à la Basse-Roche.

## Les hameaux et lotissements

Souvenirs des hameaux du passé, les cartes apportent un éclairage sur la ferme de la Plesse (rasée pour créer un terrain de sport de l'ORTF aujourd'hui disparu). On retrouve également le village ancien de Villebon, le quartier de Villiers, les Hauts et Bas Casseaux, les Gelles ou Jumelles, les Préaux (petits prés), les Gâtines (ferme de l'Hôtel-Dieu) ou encore les Boulevards (allées du château de Villefeu). Des lotissements comme la Fontaine d'Yvette, le Val d'Yvette, la Butte Sainte Catherine, le Bel Air, le Beau Site, le Clos d'Alençon, Fourcherolles (en limite de Palaiseau), le Moulin de la Planche ou les Foulons (moulin avec mécanisme pour battre ou fouler la laine) sont photographiés. Avant de donner une partie de son nom à Villebon, la rivière d'Yvette nomme un lotissement, le Val d'Yvette.

## Les fêtes de Villebon

De nombreuses festivités ont été immortalisées telles que la traditionnelle Saint-Côme et Saint-Damien, les fêtes de l'Éclair (années 1930) ainsi que des fêtes au Château, dont le festival du 25 août 1912.

## Les hôtels et restaurants

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Villebon compte un nombre important de cafés et restaurants. Les cartes conservent la mémoire du Petit Robinson (Maison Delanne), du commerce de vins (Maison Carlier), de l'hostellerie du Moulin de la Planche, du café-restaurant Borey, de l'hôtel de la nouvelle Suisse (Maison Commereau), de la maison Barreau Au Sabot rouge ou Maison Lenormand (O. Barreau), du restaurant Moreau, de la maison Rabier, de l'épicerie A. Girard, de la maison Bitrou, des vins tabac liqueur épicerie spécialités Julien Damoy, de l'hôtel-restaurant des Glycines ou encore du restaurant Cotentien.

*Les cartes postales anciennes sont consultables au Service des Archives de la Ville.*

Pierre Gérard

Atelier d'histoire Le Temps des Cerises, MJC Bobby-Lapointe

# Le plaisir des courses faciles à chaque instants !

Chez nous,  
vos courses n'ont  
jamais été aussi  
faciles !



**Auchan Villebon**

 **LIVRAISON  
À DOMICILE**

 Connectez-vous  
sur Auchan.fr

 Sélectionnez la  
livraison à  
domicile\*

 Vos courses sont  
livrées chez vous

\* Voir modalités de livraison sur Auchan.fr - Sur une sélection d'articles éligibles

Chez nous,  
vos courses n'ont  
jamais été aussi  
faciles !



**Auchan Villebon**

 **CLICK & COLLECT**

 Connectez-vous  
sur Auchan.fr

 Réservez vos  
produits\*

 Récupérez & réglez  
votre commande

\* Sur une sélection d'articles éligibles

Chez nous,  
vos courses n'ont  
jamais été aussi  
faciles !



**Auchan Villebon**

 **Auchan Drive.fr**

 Connectez-vous  
sur Auchan.fr

 Sélectionnez le  
Drive\*

 Récupérez votre  
commande

\* Sur une sélection d'articles éligibles

Chez nous,  
vos courses n'ont  
jamais été aussi  
faciles !



**Auchan Villebon**

 **RETRAIT 1 HEURE**

 Connectez-vous  
sur Auchan.fr

 Réservez & réglez  
vos produits\*

 Récupérez votre  
commande

\* Sur une sélection d'articles éligibles

Pour vos comités  
d'entreprises  
ou associations

**Auchan PRO**



Recyclage  
de vos bouteilles  
plastiques



Recharge de votre  
véhicule électrique



Lutte contre  
le gaspillage  
alimentaire avec



**Auchan**  
VILLEBON

À VOTRE SERVICE SUR



**Auchan.fr** Infos pratiques sur [www.auchan.fr](http://www.auchan.fr) (votre magasin Villebon)

 Ou sur Facebook <https://www.facebook.com/auchanvillebon>

**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI**  
de 8h30 à 21h30  
**ET TOUS LES DIMANCHES**  
de 9h à 12h30